

# **Le camp d'internement de Drancy (1941-1944)**

Alban PERRIN



**Eugène BAUDOUIN et Marcel LODS, les architectes de la Cité de la Muette.**

© Cité de l'architecture, CAPA, centre d'archives d'architecture du XXe siècle.



**Vue aérienne de la construction de la Cité de la Muette à Drancy dans les années 30.**

© Cité de l'architecture, CAPA, centre d'archives d'architecture du XXe siècle.



**Vue aérienne de la Cité de la Muette en 1938.**



**Construction d'une des tours de la  
Cité de la Muette, 1932-1933.**

© Marcel Lods.

## **2. Le *Frontstalag 111* : un camp de prisonniers de guerre**



A partir de juillet 1940, des prisonniers de guerre français et britanniques sont internés à Drancy, parmi lesquels des soldats des troupes coloniales.

Ces photographies ont été réalisées par une unité de propagande de la Wehrmacht, *Propaganda Kompanie* (en abrégé PK).



### **3. 20 août 1941 : l'ouverture du camp de Drancy**

**LOI sur les ressortissants étrangers  
de race juive.**

---

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat  
français,

Le conseil des ministres entendu,

Décrétons :

Art. 1<sup>er</sup>. — Les ressortissants étrangers  
de race juive pourront, à dater de la pro-  
mulgation de la présente loi, être internés  
dans des camps spéciaux par décision du  
préfet du département de leur résidence.

**Article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 octobre 1940 sur les  
ressortissants étrangers de race juive.**

Paris, le 10 mai 1941.

Monsieur .....

918  
58 bld. Richard-Sinoir (11<sup>e</sup>)  
(16-9-1904)

est invité à se présenter, en personne, accom-  
pagné d'un membre de sa famille ou d'un ami,  
le 14 mai 1941, à 7 heures du matin.

2 me Gafny (Gymnase)  
pour examen de sa situation.

928  
Prière de se munir de pièces d'identité.

La personne qui ne se présenterait pas aux  
jour et heure fixés, s'exposerait aux sanctions les  
plus sévères.

Pr  
LE COMMISSAIRE DE POLICE :

Prière de rapporter la présente convocation.

**14 mai 1941 : rafle du « billet vert » :**  
3741 Juifs étrangers, uniquement des  
hommes, arrêtés et conduits dans les camps  
de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande, dans  
le Loiret.

**20 au 25 août 1941** : Rafle décidée par les autorités militaires allemandes et menée par la police municipale parisienne contrôlés par des Feldgendarmes, sans que le gouvernement de Vichy en ait été informé.

Les arrestations se déroulent d'abord dans le 11<sup>e</sup> arrondissement, avant d'être étendues à d'autres quartiers de Paris.

4232 hommes juifs, âgés de 18 à 50 ans sont interpellés et conduits au camp de Drancy. Parmi eux, 1500 citoyens français, dont une quarantaine d'avocats du barreau de Paris.





**L'arrivée des premiers internés juifs au camp de Drancy le 20 août 1941.**

© Mémorial de la Shoah / Bundesarchiv.

### III SERVICE INTÉRIEUR DU CAMP

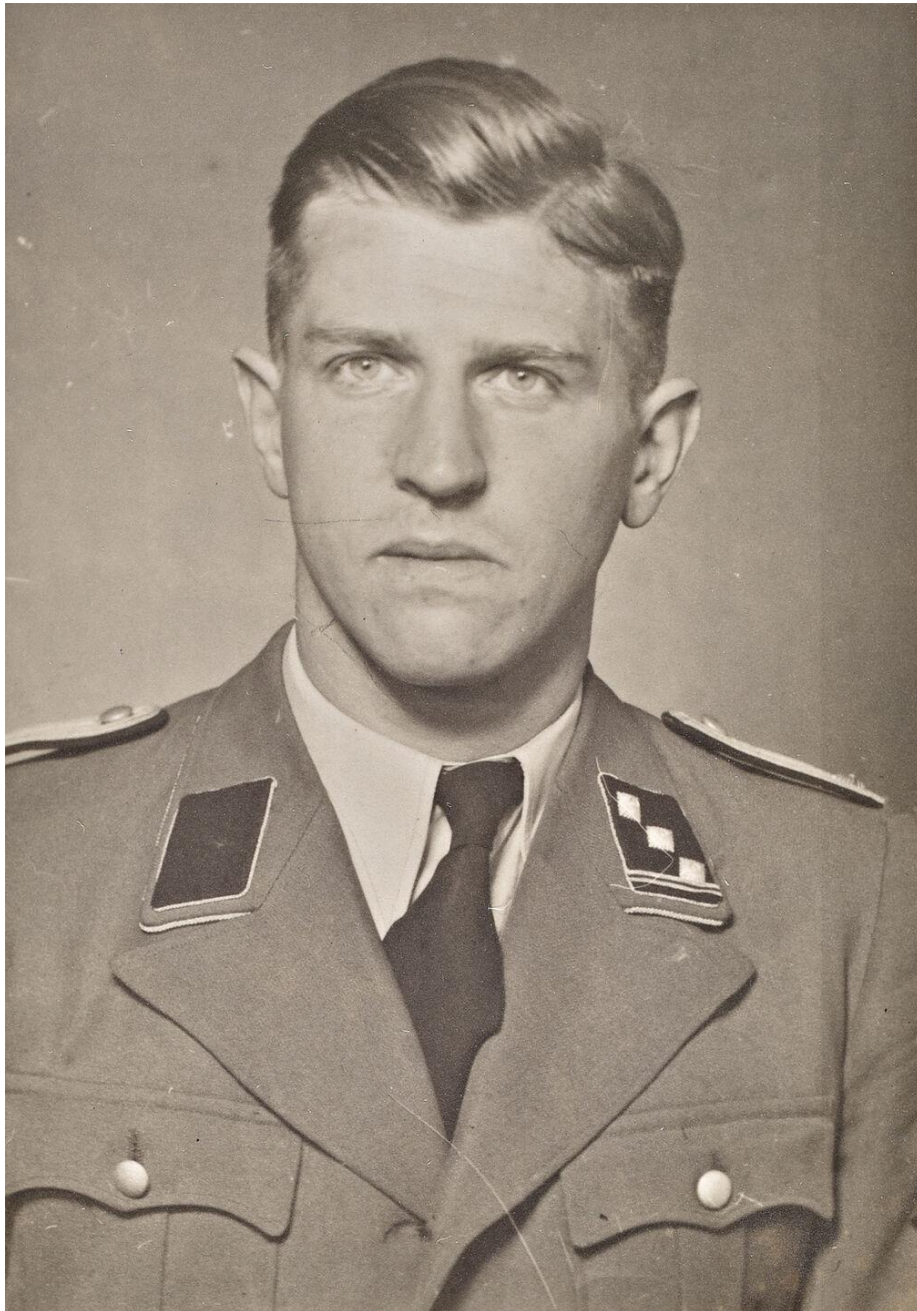
Ce service intérieur sommaire est provisoire parce que les consignes des Autorités allemandes qui doivent constituer sa base ne sont pas encore parvenues.

I) Le camp placé sous l'autorité du préfet de Police représenté par un commissaire de police assisté d'un capitaine de gendarmerie, doit avoir un régime particulièrement strict.

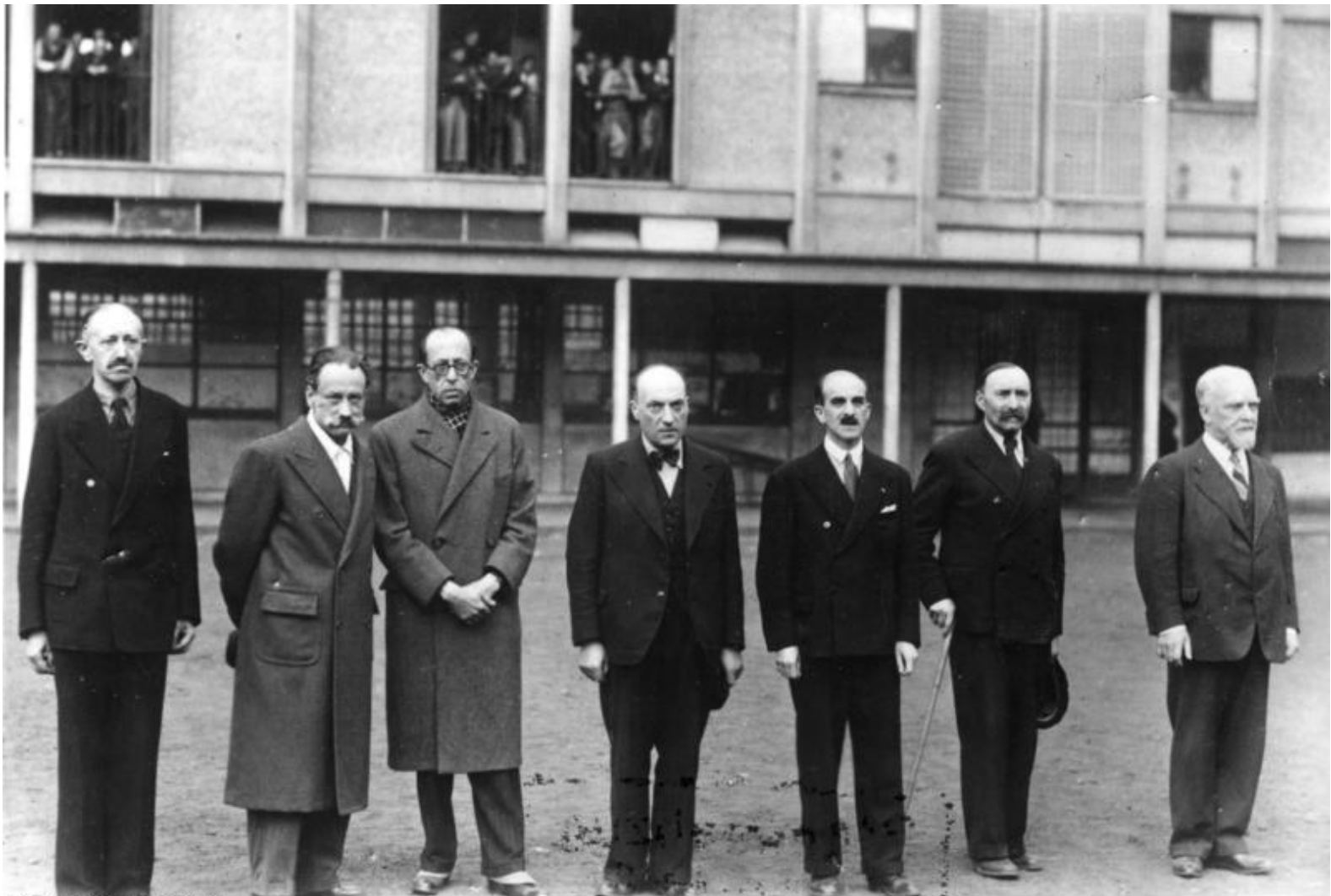
En aucun cas, quelle que soit la personnalité en cause, un interné ne pourra être libéré si la personne qui le réclame ne peut exhiber un ordre de leur Kommandantur du Grand Paris et portant le cachet « Kommandantur du Grand Paris ».

**Extrait d'un courrier du Commandant du Département de la Seine au préfet de police de la Seine au sujet de l'organisation du camp de Drancy, 29 août 1941.**

**Source :** Serge KLARSFELD, *La Shoah en France, tome 2 : le calendrier de la persécution des Juifs de France (juillet 1940-août 1942)*, Paris, Fayard, 2001.



**Theodor DANNECKER (1913-1945)**  
Chef de la section IV J (« affaires juives ») de la Sipo-SD en France occupée de septembre 1940 à août 1942.



Bundesarchiv, Bild 183-569244  
Foto: o. Ang. | 1941

Le **10 septembre 1941**, les Allemands organisent une visite du camp de Drancy pour quelques journalistes de la **presse collaborationniste**. L'adjoint du commandant Dannecker, Heinrichsohn, fait photographier 7 **avocats juifs** arrêtés lors de la rafle du mois d'août.

Le 12 septembre, la photographie est publiée dans plusieurs journaux dont *Le Petit Parisien* et *Paris Soir*.

**Le Petit Parisien**  
 ÉDITION DE PARIS  
 VENDREDI 12 SEPTEMBRE 1941  
 1 Franc

**DE** A son G. Q. G. du front Est  
**Le Führer a reçu l'amiral Horthy régent de Hongrie**  
 LES DEUX CHIEFS D'ÉTAT ONT PROCÉDÉ A UN ÉCHANGE DE VUES SUR LA SITUATION POLITIQUE ET MILITAIRE

**M. LAVAL A QUITTÉ HIER L'HÔPITAL DE VERSAILLES**  
 N'VA COMMENCER SA CONVALESCENCE À PARIS

**A ASNIÈRES**  
 En deux mois des trafiquants de tickets d'alimentation avaient réalisé 1 million de bénéfices

**50 avocats du barreau de Paris se sont rencontrés au camp de concentration juif de Drancy**

**UNE DIVISION Russe ENCECLÉE EST ANÉANTIE**  
 Violents combats au nord de Kiev

**Les obèques de Marcel Gattou ont eu lieu hier**  
 SON AMI MARCEL CARROU A PRIS LA PAROLE DEVANT LA TOMBE

**DES AVIONS ANGLAIS BOMBARDENT**

**DEUX COMMUNISTES CONDAMNÉS À MORT**  
 par le tribunal militaire de Cherbourg-France

**LA LOTERIE**  
 Tous les billets

**Marseille**






« **Types de juifs** » : Ces photographies ont pour but d'alimenter la propagande antisémite de l'occupant.

## Fonds Maurice Van Kote

A l'automne 1941, 12 photographies du camp de Drancy ont été prises clandestinement par un photographe accompagnant Marthe Van Kote, qui bénéficiait d'autorisations exceptionnelles pour rendre visite à son mari, Isaac Maurice Van Kote.

Ces photographies ont été déposées au CDJC par leur fils en 1994.

Elles donnent un aperçu de la réalité des conditions de détention des internés.





**Intérieur d'une chambrée.**



**Internés lavant du linge dans la cour.**

« J'ai été arrêté à Paris et interné dans un camp, où je suis resté pendant 81 jours. Ce camp était surveillé par la police française. Les conditions de détention étaient très dures. On nous distribuait une miche de pain pour sept personnes. Chaque prisonnier recevait une fois par jour un quart de litre de café et deux fois par jour un quart de litre de soupe dans laquelle il aurait fallu plonger pour trouver un morceau de feuille ou quelque chose d'autre. C'était simplement de l'eau sale. L'assistance médicale fonctionnait mal. La mortalité était très élevée. Soixante personnes sont mortes pendant ces 81 jours.

Une commission allemande est venue effectuer un contrôle et a ordonné que les conditions de détention soient adoucies. Elle a notamment autorisé les prisonniers à recevoir des paquets de linge et des lettres. Mais d'autre part, les Allemands choisissaient des otages parmi les personnes qui se trouvaient dans le camp, puis les fusillaient. »

**Témoignage d'Alter Fajnzylberg, interné à Drancy de septembre à décembre 1941, déporté de Compiègne le 27 mars 1942, rescapé du *Sonderkommando* de Birkenau.**

« Il n’y avait aucun équipement dans les cellules. Seulement des lits sans paillasses, ni couvertures. Les cellules n’étaient pas encore terminées. Il y faisait d’autant plus froid que les gens avaient été tirés de chez eux en chemises de nuit ou pris dans les rues, qu’ils avaient été ainsi jetés au camp de Drancy et qu’ils n’avaient rien à se mettre.

Dans ces conditions, outre les cas de mortalité, nous avons souffert de toute une série de maladies comme la tuberculose, le gonflement du périnée, etc... Par conséquent, les Allemands ont été obligés de libérer à peu près mille personnes gravement malades, dont la plus grande partie est morte peu après.

A deux reprises, j’ai assisté dans ce camp au départ d’un groupe d’otages : 35 à 50 hommes la première fois, 12 la seconde. J’ai été transféré avec un groupe de 100 personnes au camp de Compiègne. Là, à notre grande surprise, les autorités allemandes nous ont informés que nous étions retenus comme otages en représailles contre les actes de terreur commis à Paris. Malgré nos protestations, nous avons été détenus là pendant trois mois dans des conditions très dures, puis déportés au camp d’Auschwitz dans un groupe de 1118 personnes. »

**Témoignage d’Alter Fajnzylberg, interné à Drancy de septembre à décembre 1941, déporté de Compiègne le 27 mars 1942, rescapé du *Sonderkommando* de Birkenau.**

DLIX-15

Drancy, le 2 Novembre 1941

15527

## LISTE DES INTERNES JUIFS DU CAMP DE DRANCY ATTEINTS DE CACHEXIE

PROPOSES POUR LA LIBERATION *et élus le 5.11.41.*

Fin n° 6.

ANLION Haïm	27.2.1920 Salonique	18, rue Mazagran
ALCOULOMBRE Marco	22.5.1909 Constantinople	48, rue Basfroi
APPEL Isaac	10.3.1915 Varsovie	2, avenue Farmentier
BALL Jacques	27.11.1922 Paris	123, Bld Richard Lenoir
BARPI Nesim	6.6.1910 Istanbul	26, rue des Couronnes
BARNATHAN Albert	6.5.1905 Istanbul	8, P. Poissonnière
BAROUCH Moréno	12.9.1893 Brousse	89, Bld Richard Lenoir
BARUK Liazar	1902 Istanbul	10, rue Popincourt
BAUMERDER Jacob	3.2.1923 Varsovie	42, rue Saubère & Meuse
BER Kopel <i>Prinista</i>	14.10.1910 Varsovie	27, rue Aubry le Boucher
BEHAR Elia	9.8.1895 Andrinople	42, rue du Chemin Vert
BEHAR Isaac	19.2.1923 Istanbul	5, rue Henri Raudier
BEHAR Berché	1901 Andrinople	26, Pge Charles Dallerey
BEHAR Salomon	1897 Constantinople	116, Bld Richard Lenoir
BEHAR Jacques	30.6.1923 Constantinople	18, rue Camille Desmoulins
BEHAR Avram	7.1888 Constantinople	5, rue Popincourt
BEINART Pawel	15.12.1922 Kovno	7, cité de l'Avenir
BENSASSON Salomon	17.7.1922 Paris	62, rue Sésine
BENTZMANN Isaac	20.2.1895 Kherson	31, Bld Voltaire
BENVENISTE Henri	1.1.1919 Drama	8, Bld Bonne Nouvelle
BENZEKRI Salomon	15.12.1913 Mogador	41 rue des Petites Ecuries
BERCOVICI Denis	6.7.1922 Nantes	156, Bld Voltaire
BERCOVICI Joseph	16.1.1924 Bucarest	114, avenue Farmentier
BERCOVICI Marcel	18.4.1922 Jassy	5, rue du Pasteur Wagner
BERENGOUT Joseph	6.1.1923 Lubartow	3, Bld de Belleville
BERNSTEIN Michel	11.2.1882 Paris	104 ter, Bld Voltaire
BERL Paul	3.3.1907 Alberti	22 rue des Petites Ecuries
BERGHOLE Israël	1.10.1922 Varsovie	70, rue d'Angoulême
BERMAN Abraham	1911 Zedzow	11 rue des Immeubles Industr
BIALEK Jacob	9.4.1920 Lask	5 rue Due
BIALOSTOWSKI Lucien	12.8.1905 Paris	16, Imp. Gaudalet
BIDEMAN Nachemja	25.5.1903 Lubartow	11, rue du Clos
BILAWSKI Abraham	15.8.1905 Gora Kalvarja	13 P. St-Antoine
BILINSKI Szul	1.10.1923 Varsovie	2 Passage Jossot
BISBER Edmond	21.6.1889 Dej	12 Pge de Glichy
BENVENISTE Simon	1902 Jérusalem	49, rue de la Chine
BENCIDBIG Chaim	29.5.1907 Varsovie	391, rue des Pyrénées
BIHAN Aron	1888 Constantinople	2 rue Henri Rouvier
BITON David	24.11.1899 Casablanca	8, rue Gambey
BISEKA Meyer	15.2.1924 Paris	22, Pge du Temple
BITT Elie	1.2.1906 Krasnuczyn	95, rue d'Angoulême
BITRAC Aron	1.1.1904 Cracovie	14 rue Vavin
BICH Maurice	6.1.1881 Bushelm	1.5, Bld Voltaire
BICH Edmond	29.11.1902 Sflestad	7, Bld de Charonne
BICH Marcel	20.5.1922 Paris	215 bis, Bld Voltaire
BITNIK Roland	26.6.1923 Alfortville	28, rue de Rivoli
BUPSTEIN Jules	4.1.1922 Paris	6 Allée du Boga

.. / .

Extrait de la « liste des internés juifs  
du camp de Drancy atteints de cachexie  
proposés pour la libération »  
2 novembre 1941.

**Le 14 décembre 1941**, un détachement de la Wehrmacht emmène 44 détenus juifs du camp de Drancy. Ces hommes ont été sélectionnés par la Préfecture de Police en raison de leurs activités communistes. Ils sont fusillés le lendemain au mont Valérien, dans un groupe de 69 hommes (dont 53 Juifs), dans le cadre de la politique des otages décidée en France par le général von Stülpnagel.

Au total, 67 prisonniers du camp de Drancy seront exécutés jusqu'au 20 mai 1942.

LUNDI 15 DÉCEMBRE 1941

# AVIS

Ces dernières semaines, des attentats à la dynamite et au revolver ont de nouveau été commis contre des membres de l'armée allemande. Ces attentats ont pour auteurs des éléments, parfois même jeunes, à la solde des Anglo-Saxons, des juifs et des bolcheviks et agissant selon les mots d'ordre infâmes de ceux-ci.

Des soldats allemands ont été assassinés dans le dos et blessés. En aucun cas, les assassins n'ont été arrêtés.

Pour frapper les véritables auteurs de ces lâches attentats, j'ai ordonné l'exécution immédiate des mesures suivantes :

1° Une amende d'un milliard de francs est imposée aux juifs des territoires français occupés ;

2° Un grand nombre d'éléments criminels judéo-bolchevik seront déportés aux travaux forcés à l'Est. Outre les mesures qui me paraîtraient nécessaires selon les cas, d'autres déportations seront envisagées sur une grande échelle si de nouveaux attentats venaient à être commis ;

3° Cent juifs, communistes et anarchistes qui ont des rapports certains avec les auteurs des attentats seront fusillés.

Ces mesures ne frappent point le peuple de France, mais uniquement des individus qui, à la solde des ennemis de l'Allemagne, veulent précipiter la France dans le malheur et qui ont pour but de saboter la réconciliation entre l'Allemagne et la France.

PARIS, le 14 décembre 1941.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich  
Von STUELPNAGEL  
General der Infanterie.

« Pour frapper les véritables auteurs de ces lâches attentats, j'ai ordonné l'exécution immédiate des mesures suivantes :

1. une amende d'un milliard de francs est imposée aux Juifs des territoires français occupés ;

2. un grand nombre d'éléments criminels judéo-bolcheviks seront déportés aux travaux forcés à l'Est. Outre les mesures qui me paraîtraient nécessaires selon les cas, d'autres déportations seront envisagées sur une grande échelle si de nouveaux attentats venaient à être commis ;

3. cent Juifs, communistes et anarchistes, qui ont des rapports certains avec les auteurs des attentats seront fusillés.

Ces mesures ne frappent point le peuple de France, mais uniquement des individus qui, à la solde des ennemis de l'Allemagne, veulent précipiter la France dans le malheur et qui ont pour but de saboter la réconciliation entre l'Allemagne et la France. »

**Général von Stülpnagel, Commandant militaire allemand pour la France, 14 décembre 1941.**

# LES 1007 FUSILLÉS DU MONT-VALÉRIEN PARMI LESQUELS, 179 JUIFS

Serge Klarsfeld • Léon Tsévery



Quatre de l'Affiche Rouge fusés au peloton d'exécution, le 2 février 1944 à 15h40 :  
Célestine Alfonso, Wolf Joseph Buczyn, Marcel Rajzman et Emile Glas

ÉDITÉ ET PUBLIÉ PAR L'ASSOCIATION « LES FILS ET FILLES DES DÉPORTÉS JUIFS DE FRANCE » • ÉDITION NOVEMBRE 2021  
Précédentes éditions en mars 1995 et en février 2010

NOM-et PRENOMS	DOMICILE	OBSERVATIONS.
FEIDMAN Froim, Lazare dit "Ferdinand", né le 18 Octobre 1891 à Loukav (Russie)	91, rue de la Fontaine au Roi à Paris	Juif. Réfugié russe. Membre de l'ex-sous-section juive du parti communiste. Propagandiste actif. Interné le 30 août 1941.
FLAMM Jacob, né le 3 Janvier 1914 à Jaskowitz (Pologne)	22, rue des Blands Manteaux à Paris	Juif polonais. Communiste. Se livrait à la propagande clandestine communiste et gaulliste. Trafiquant du marché noir. Interné le 4 septembre 1941.
FRIDMAN Josef, né le 2 Juin 1899 à Piaski (Pologne)	58, rue Crozatier à Paris	Juif polonais. Ex-membre du parti communiste polonais et de la sous-section juive du parti communiste français Interné le 22 août 1941.
FUKS Natan, né le 6 août 1899 à Varsovie	80 bis, Bd de Belleville à Paris	Juif. Réfugié russe. Elément douteux et indésirable. Nuisible au bon moral de la Nation. Interné le 12 Septembre 1941.
GOLDSTEIN Israël né le 12 Avril 1894 à Busch (Pologne)	56 Quai Jemmapes à Paris	Juif polonais. Sympathisant communiste; Soupçonné de se livrer à la propagande communiste et gaulliste. Interné le 19 Août 1941.
GOUREVITCH Isaac, dit "Jak" né le 10 Janvier 1884 à Slonin (Russie)	19 Bd Beaumarchais à Paris	Juif. Réfugié russe. Communiste notoire. Ex-responsable de la cellule "André Marty" à Champigny. Participait activement à la propagande clandestine. Interné en octobre 1941.
GRINBAUM Isaac, né le 24 Octobre 1920.	8, rue Arthur Reno à Paris (18 <sup>e</sup> )	Juif français; propagandiste communiste actif. Interné le 28 août 1941.
GRINBLAT Joseph, né en 1899 à Varsovie	43 Av. de la République à Paris	Juif polonais. Membre de l'ex-parti communiste. Propagandiste. Interné le 19 août 1941.
GRINOGH Chil, Jacob, né le 19 Juin 1899 à Lutomiaszk (Pologne)	38, rue Bisson à Paris	Juif polonais. Ex-membre de la sous-section juive du Parti communiste. Propagandiste très actif. Interné le 28 août 1941.

.../...

## Document E

Pages extraites de la liste des Juifs extraits du Camp de Drancy et des fusillés du Mont-Valérien le 15 décembre 1941 exposants les raisons pour lesquelles la Préfecture de Police a indiqué leurs cas aux Allemands

S. 102 H N.

Liste des Internés transférés aux Autorités Allemandes  
le 20 Février 1942

FUSILLÉS

NOM	PRÉNOMS	N° MLE	ADRESSE au Camp	Adresse de la personne à prévenir en cas d'accident	OBSERV
BALBIN	Ssmul	536	V. 20.12	Mr. BALBIN Israël, 23 r. Visitation NANCY (M.M.)	
GARTNER	Abraham	3200	II. 9.14	Mme GARTNER, 13 r. Bachelet PARIS.	18°
JOLLES	Léop	4596	I. 5.19	Mme JOLLES, 16 impasse. St Sébastien	11°
KAPE	Joseph	4745	I. 5.20	Mme KAPE, 26 pass. Duhesme. PARIS 18°	18° -
KAWER	Max	11069	V. 21.15	Mme KATZ, 4 r. des Ciseaux . PARIS 6°	18°
KORZUCH	Mordka	10298	I. 5.19	Mme KORZUCH, 27 r. Eugène Sue. PARIS	18° -
LIPKA	Tovia	5485	I. 5.19	Mme LIPKA, rte du Goulard, CHATEAU DU LOIR (Sarthe)	
MARHAIM	Samuel	5774	IV. 16.15	Mme AJIRSZYDLER, 14 r. Montmorency PARIS 3°	
MILLER	Aron	6022	IV. 17.18	Mme MILLER, 115 r. Duhesme, PARIS 18°	
MINSKY	Jankiel	6048	IV. 15.12	Mme LEVINGER, 58 r. Crozatier PARIS	12°

RUBIN Israël 7514 V. 18.21 Mme RUBIN, 16 r. de la Corderie 3°

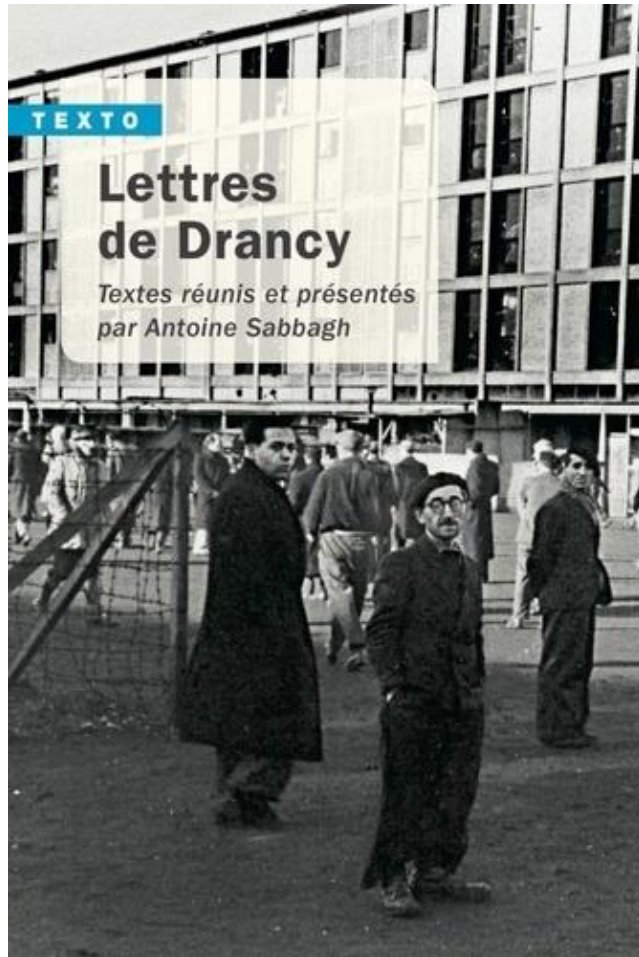
YAJNBERG Leibus 9158 I. 3.12 Mme WEIL, 16 r. Bernestine 18°

WIRTHEIM Israël 9533 I. 5.20 Mme BENKEL, 7 r. du Moulin EUGENIE les BAINS

**Document H**  
Liste des Juifs extraits du Camp de Drancy et fusillés au Mont-Valérien le 21 février 1942

## Une mère d'interné au CGQJ 14 mars 1942

Paris, le 14 mars 1942



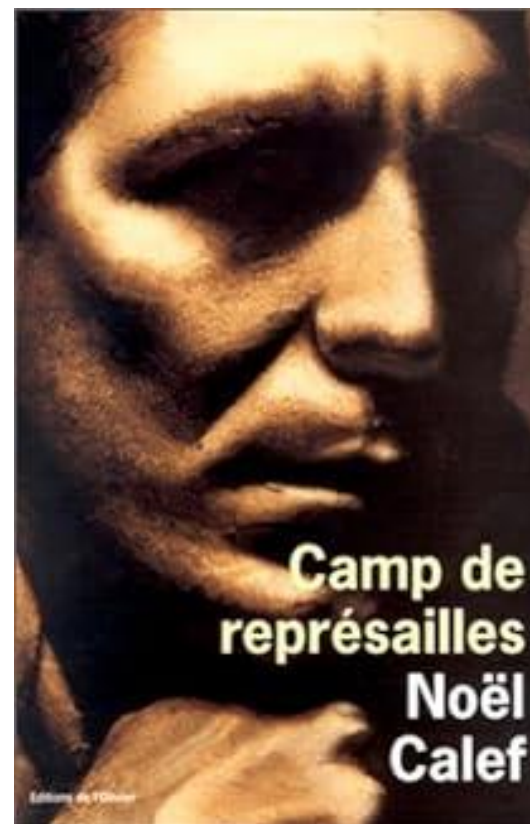
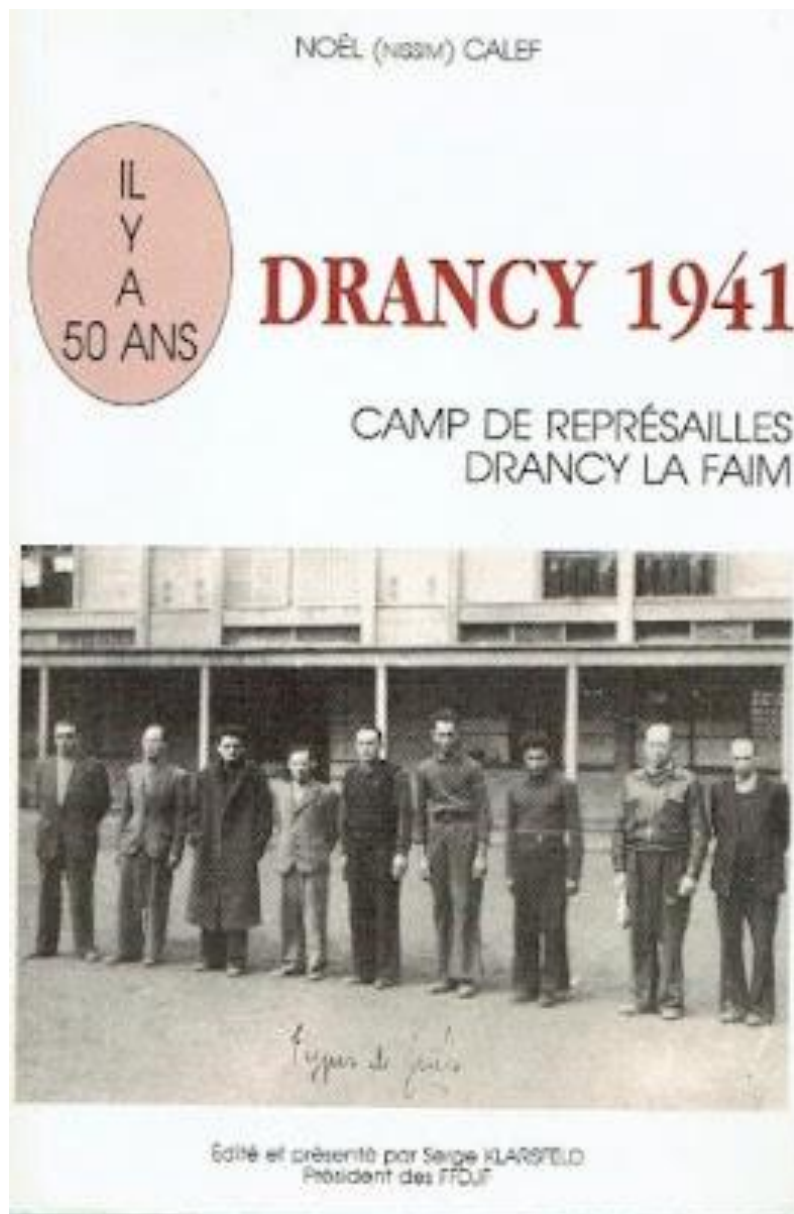
*Monsieur,*

C'est une pauvre maman qui a son fils au camp de concentration, qui prend la liberté de vous écrire. Mon fils est né en France, élevé en France comme ses camarades français, ayant leurs mœurs et ne parlant que leur langue. Lors de la déclaration de guerre en 1939, il s'est engagé tout comme eux. Est-il juste qu'il ait été interné pour le seul grief d'être Juif ? N'a-t-il pas travaillé comme les autres, lutté, ne cherchant qu'à servir son pays tout comme les autres ?

Comprenez mon angoisse de mère. Je vis dans la terreur continuelle de recevoir le bref, mais combien terrible mot, m'apprenant l'exécution de mon fils, car j'ai entendu dire que l'on retirait des Juifs du camp pour les fusiller<sup>1</sup>. Je vous supplie d'intervenir en sa faveur et vous aurez droit à toute la gratitude d'une mère éplorée.

*Anonyme  
à classer<sup>2</sup>*

Archives nationales, Paris, AJ 38/67 (Commissariat général aux questions juives).



Noël CALEF, *Drancy 1941. Camp de représailles, Drancy la faim.*

Éditions FFDJF, 1991.

Editions de l'Olivier, 1997.

(écrit en Italie en 1942-1943, *Campo di rappresaglie*, Di Carlo, Rome 1948)

## **4. La plaque-tournante de la déportation des Juifs de France : 1<sup>ère</sup> période (mars 1942- juin 1943)**

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES CONVOIS DE DÉPORTATION EN 1942

Date de départ	N° du convoi (1)	Lieu de départ	Nombre de déportés	Gazés à l'arrivée au camp de destination	Sélectionnés à Auschwitz		Survivants en 1945
					H	F	
27. 3	1	COMPIEGNE DRANCY	1 112		1 112		23
5. 6	2	COMPIEGNE	1 000		1 000		41 H
22. 6	3	DRANCY	1 000		933	66	29 H et 5 F
25. 6	4	PITHIVIERS	999		1 000		59 H
28. 6	5	BEAUNE-LA-ROL	1 038		1 004		55 H
17. 7	6	PITHIVIERS	928		809	119	45 H
19. 7	7	DRANCY	999	375	504	121	17 H
20. 7	8	ANGERS	827	23	411	390	19 H et 1 F
22. 7	9	DRANCY	996		615	385	7 H et 1 F
24. 7	10	DRANCY	1 000		370	630	5 H
27. 7	11	DRANCY	1 000		248	742	12 H et 1 F
29. 7	12	DRANCY	1 001	216	270	514	5 H
31. 7	13	PITHIVIERS	1 049		693	359	15 H et 1 F
3. 8	14	PITHIVIERS	1 034	482	22	542	3 H et 3 F
5. 8	15	BEAUNE-LA-ROL.	1 014	704	214	96	5 H et 1 F
7. 8	16	PITHIVIERS	1 069	794	63	211	5 H et 3 F
10. 8	17	DRANCY	1 006	766	140	100	1 H
12. 8	18	DRANCY	1 007	705	233	62	11 H
14. 8	19	DRANCY	991	875	115		1 H
17. 8	20	DRANCY	1 000	878	65	34	3 H
19. 8	21	DRANCY	1 000	817	138	45	5 H
21. 8	22	DRANCY	1 000	892	90	18	7 H
24. 8	23	DRANCY	1 000	908	92		3 H
26. 8	24	DRANCY	1 002	937 (2)	27	36	24 H
28. 8	25	DRANCY	1 000	929 (2)		71	8 H
31. 8	26	DRANCY	1 000	961 (2)	12	27	16 H et 1 F
2. 9	27	DRANCY	1 000	877 (2)	10	113	30 H
4. 9	28	DRANCY	1 013	959 (2)	16	38	25 H et 2 F
7. 9	29	DRANCY	1 000	889 (2)	59	52	34 H et 1 F
9. 9	30	DRANCY	1 000	909 (2)	23	68	43 H
11. 9	31	DRANCY	1 000	920 (2)	2	78	13 H
14. 9	32	DRANCY	1 000	893 (2)	58	49	45 H
16. 9	33	DRANCY	1 003	856 (2)		147	37 H et 1 F
18. 9	34	DRANCY	1 000	859 (2)	31	110	22 H
21. 9	35	PITHIVIERS	1 000	791 (2)	65	144	29 H
25. 9	36	DRANCY	1 000	475	399	126	22 H et 4 F
23. 9	36	DRANCY	1 004	873 (2)	40	91	15 H
28. 9	38	DRANCY	904	733 (2)	123	48	20 H
30. 9	39	DRANCY	210	154	34	22	0
4. 11	40	DRANCY	1 000	639	269	92	4 H
6.11	42	DRANCY	1 000	773	145	82	4 H
9.11	44	DRANCY	1 000	900 (2)		100	16 H
11.11	45	DRANCY	745	599	112	34	2 H
Total	43		41 951	24 361 (2)	11 565 (2)	5 962	785 H et 25 F
				Min. 21 000	Max. 15 000		

**Source :** Serge KLARSFELD, *La Shoah en France, tome 2 : le calendrier de la persécution des Juifs de France (juillet 1940-août 1942)*, Paris, Fayard, 2001.

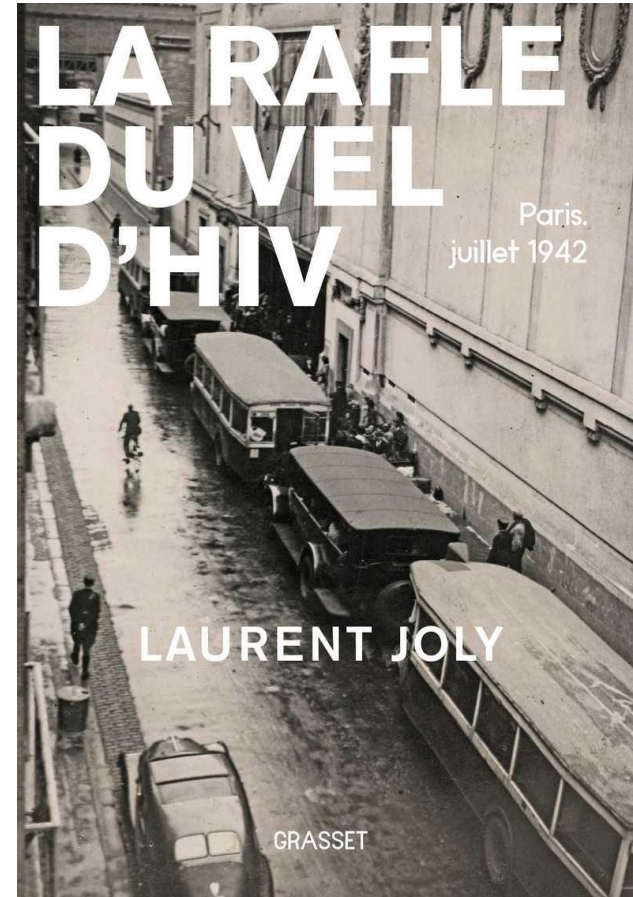
## Juillet 1942 : la rafle du Vel d'Hiv

Les 16 et 17 juillet 1942, 12 884 personnes sont arrêtées par la police française, à leur domicile à Paris et dans la proche banlieue.

Les arrestations se poursuivent jusqu'au 20 juillet, faisant monter le bilan à 13 152 personnes.

Les familles, soit 8 160 personnes dont 4 115 enfants, sont enfermées au Vélodrome d'hiver dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, et parquées sur les gradins.

Les personnes seules et les couples sans enfants - 3003 femmes et 1989 hommes - sont envoyés à Drancy.





**Moritz et Anna BARON sont arrêtés à Paris le 16 juillet 1942.**

© Archives du Mémorial de la Shoah

## LISTE " R "

1	ALTERVAIN Sarah	1900 Varsovie polonaise	3 <sup>e</sup> RUE de Tiemoen épicière
2	ALTERVAIN Jakob	II.II.99 Varsovie Polonaise	3rue Tiemoen Sans Prof.
3	<del>APPELBAUM Bassa</del>	<del>2.3.1924 Gansowierz Pol;</del>	<del>120 rue de Belleville Sans; Prof.</del>
4	<del>APPELBAUM David</del>	<del>1904 Gansowierz Polonais</del>	<del>120 rue de Belleville tricoteur</del>
5	<del>APPELBAUM Cyrie née GOLIMAN</del>	<del>16.8.1902 Gansowierz Polonaise</del>	<del>120 rue de Belleville Sans Prof.</del>
6	BACKRACH Joseph	1889 Garivalin polonais	59, rue des Amandiers cordonnier
7	BACKRACH Esther née GERSCHTER	1890 Garwolins polonaise	59, rue des Amandiers sans profession
8	BAJAFEEK Laja	17.6.1920 Varsovie polonaise	48, rue Julien Lacroix mécanicienne
9	BARON Anna née TRIGLER	4.8.1902 indéterminée	28, rue Tessart sans prof.
10	BARON Monte	10.7.1894 Lodz polonais	38, rue Tessart tailleur
11	BAUMBERG Hindla née KILSCHOWER	1896 Varsovie ind. or. pol	48, rue Julien Lacroix sans prof
12	BECKER Cilly	18.4.1923 Worms or. allemande	7, rue Lamblardie étudiante
13	BECKER Frida	28.10.1924 Worms or. allemande	7, rue Lamblardie étudiante
14	BECKER Jenny	16.12.1925 Worms or. allemande	7, rue Lamblardie étudiante
15	BERCHOLE Pessa	21.8.1923 Varsovie polonaise	5, rue Réaumur sans profession
16	BERCHOLE Chaja née PERELMAN	5.8.1899 Varsovie polonaise	5, rue Réaumur

Ils sont déportés au camp d'Auschwitz  
dès le 24 juillet 1942.

Extrait de la liste du convoi n°10.  
© Archives du Mémorial de la Shoah.

Personnes arrêtées au contrôle de St Rémy les Chevreuse (suite) 12-9-42

<u>ZINDEL</u>	Rosa	13 Septembre 1889 à Piatra ( Rouma- nie )	de Joseph et de Vic- toria VIDA	Couturière	182 Rue de la Roquette à Paris 11ème	Présence illicite dans le Départem de Seto
<u>COHEN</u>	Isaac	4 Mai 1885 à Constantinople ( Turquie )	de Juta et de Victoria VIDA	Préparateur en Pharmacie	2 Rue Ché- reau à Paris 13ème	"
<u>COHEN</u> Née ADVAH	Esther	5 Août 1893 à Constantinople ( Turquie )	de Haim et de Clara DANON	S.P.	même adres- se	"
<u>BARON</u>	Charles	18 Juillet 1926 à Paris 20ème	de Maurice et de Anna TZIGLER	fourreur	38 Rue Fessart à Paris 19ème	"
<u>TISSERMAN</u>	Stoin Joel	24 Novembre 1891 à Bostarani ( Roumanie )	de Abraham et de Toula Teppe	tailleur	15 Rue Poulet à Paris 18ème	"
<u>MENDELSON</u>	Zisze	7 Juin 1919 à Varsovie ( Polo- gne )	de Israël Szmul et de Dora Zukert	tailleur	3 Rue Etienne Dolet à Paris 20ème	"
<u>ZELINSKY</u> née Bourdiansky	Pessa	3 Mai 1879 à Elisabethgrad ( Russie )	de Abraham et de Maria	S.P.	7 Rue Ramey à Paris 18ème	"
<u>KOLBIN</u>	Wolf	12 Décembre 1876 à Souquière ( Russie )	de Abraham et de Joha	tailleur	Av. de la Répu- blique à Fonte- nay-sous-Bois ( Seine )	"
<u>WODA</u>	Téodore	18 Décembre 1915 à Varsovie ( Polo- gne )	de Sinia et de Raca Krw- zik	Comptable	43 Rue Piat à Paris 20ème	"
<u>ROZEN</u>	Dora	20 Janvier 1914 à Kalisz ( Polo- gne )	de Leib et de Léia....?	S. P.	17 Rue de Pa- likao à Paris 20ème	"
<u>ROZENCWAJG</u>	Chana	15 Mai 1923 à à Pruszkow	de Hersch et de Rymka Kenigsztajn	S.P.	28 Rue de Pali- kao à Paris 20ème	Défaut du port de l'ingi- gné

**Leur fils, Charles BARON,  
est arrêté par des policiers  
français  
le 12 septembre 1942  
à la gare de St Rémy-lès-  
Chevreuse dans le cadre  
d'une opération ordonnée  
par la police allemande.**

© Archives départementales  
des Yvelines

Drancy, le 17 Septembre 1942

DÉPART DU 18 SEPTEMBRE 1942

S S U S L I E R No 4  
- - - - -

1- <del>ABOIT</del> , Albert	10.10.08 Constantinople Turque	11, R Papincourt Marchand ambulant
2- <del>LEBNT</del> , Marie née <del>BYK</del>	13.12.02 Russe Française	180, Av de Cléchy Fourreuse
3- <del>APELROT</del> , Nathan	22.1.09 Russe Réf. Russe	45, R de Bellus Tailleur
4- <del>AKELM-D</del> , Adolphe	12.3.88 Tarnopol Française	24, Bd Descazes Négociant-BOURS
5- <del>AVHOTIK</del> , Jokor	25.4.05 Kovno Lituanienne	31, Av de la Redoute Manouv.- <del>ASLERS</del>
6- <del>B-R-SUN</del> , Léon	-	-
7- <del>B-RUN</del> , Ch rma	18.6.06 Paris Française	38, R Fessart Fourreur
8- <del>BELEN</del> , Solomon	0.9.09 Constantinople Turque	27, R Keller marchand ambulant
9- <del>BENOUIN-S</del> , Isaac	20.3.05 Constantinople Turque	4, R Papincourt Mécanicien auto
10- <del>BENOUIN-S</del> , Morjan née <del>BUKACSKA</del>	15.3.00 Dobru Polonoise	140, R Ledru Rollit S.P.
11- <del>BSUGSLM-S</del> , Sillim	4.1.04 Paris Française	44, R des Fonoyaux Tourneur outilleur
12- <del>BIALSO</del> , Marcel	5.1.09 sielcowek Indéterminée	7, R des Fêtes Montionnaire
13- <del>BI-LAK</del> , Jeanne	11.6.30 Paris Française	18, R Ornyeux Bell atier- <del>atier</del>
14- <del>BI-LAK</del> , Odette	20.3.02 Paris Française	14, R Couturière
15- <del>BI-LACHYBSKA</del> , Marie	5.8.19 Pologne Polonoise	7, R de Manouv.

Après six jours de détention au camp de Drancy, il est déporté à Auschwitz le 18 septembre 1942 dans le convoi n° 34.

Il est rapatrié en France le 18 septembre 1945, trois ans jour pour jour après son départ.

Extrait de la liste du convoi n° 34.

© Archives du Mémorial de la Shoah.

**R. F. ~~II~~**  
**Sicherheits-Dienst**  
Nachrichten-Übermittlung

XIVC-123

Aufgenommen				Beförderer				Raum für Eingangsstempel
Tag	Monat	Jahr	Zeit	Tag	Monat	Jahr	Zeit	
von	durch			an	durch			
Nr. 22103				Verzögerungsvermerk				
Telegramm — Funkpruch — Fernschreiben — Fernspruch								

IV J SA 225 a Paris, den 28.9.1942  
Re/Bir

Dringend, sofort vorlegen!

An das Reichssicherheitshauptamt, Referat IV B 4,  
z.Hdn. # - O'stabaf. Eichmann o.V.i.A.,

Berlin

An den Inspekteur der Konzentrationslager

in Oranienburg

An das Konzentrationslager

in Auschwitz

Am 28.9.1942, 8,55 Uhr hat Transportzug Nr. 901/33 den Abgangsbahnhof Le Bourget-Drancy in Richtung Auschwitz mit insgesamt 900 Juden verlassen.  
Der erfaßte Personenkreis entspricht den gegebenen Richtlinien.  
Transportführer ist Feldwebel H a h n, dem die namentliche Transportliste in zweifacher Ausfertigung mitgegeben wurde.  
Mitgegebene Verpflegung wie üblich, pro Jude für 14 Tage.

I.A.

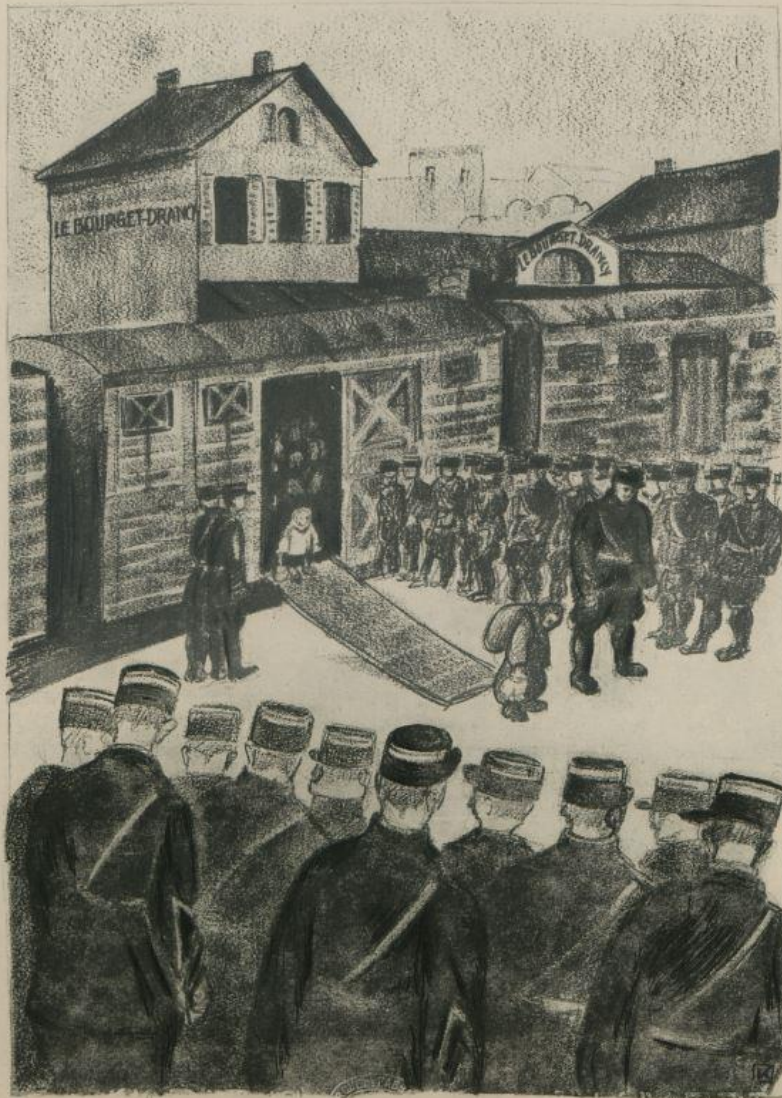
# - Obersturmführer

*Röthke*  
(Röthke)

**Télex du convoi n° 38, parti de la gare du Bourget le 28 septembre 1942.**  
©Mémorial de la Shoah



**Vue de la gare du Bourget dans les années 30.  
41 convois de déportation sont partis de cette gare  
entre le 27 mars 1942 et le 23 juin 1943**



20 - Arrivée des enfants

Mémorial de la Shoah/CDJC.  
Toute reproduction interdite

LE  
CAMP  
DE  
DRANCY

*(Seuil de l'Enfer Juif)*



ESTAMPES A L'EAU-FORTE  
DE GEORGES HORAN

**Arrivée des enfants des camps du Loiret à la gare du Bourget-Drancy le 15 août 1942.**

**Estampe de Georges Horan-Koiransky publiée en 1947 dans *Le Camp de Drancy, seuil de l'enfer juif*.**



**Estampe de Georges Horan-Koiransky publiée en 1947  
dans *Le camp de Drancy, seuil de l'enfer juif*.**

# LES ENFANTS DE DRANCY

*Extraits du témoignage en 1946, de Georges Wellers, ancien interné et déporté,  
témoin de l'arrivée à Drancy, en août 1942, des enfants arrêtés les 16 et 17 juillet 1942,  
lors de la rafle du Vel' d'Hiv'.*

«Dans la deuxième moitié du mois d'août on amena à Drancy 4000 enfants sans parents. Ces enfants avaient été arrêtés avec leurs parents le 16 juillet. Deux jours plus tard, les parents et les enfants furent envoyés de Paris au camp de Pithiviers et on renvoya les enfants par groupe de 1000 mêlés à 200 grandes personnes étrangères à Drancy.

Ces enfants étaient âgés de deux à douze ans. On les déchargea des autobus au milieu de la cour comme de petites bestioles. [...] Les tout-petits ne connaissaient souvent pas leur nom, alors on interrogeait les camarades, qui donnaient quelques renseignements. Les noms et prénoms ainsi établis étaient inscrits sur un petit médaillon de bois, qu'on accrochait au cou de l'enfant. Parfois, quelques heures après, on voyait un petit garçon portant un médaillon avec le prénom de Jacqueline ou de Monique. Les enfants jouaient avec les médaillons et se les échangeaient entre eux.

Chaque nuit, de l'autre côté du camp, on entendait sans interruption les pleurs des enfants désespérés et, de temps en temps, les appels et les cris aigus des enfants qui ne se possédaient plus.

Ils ne restèrent pas longtemps à Drancy. Deux ou trois jours après leur arrivée, la moitié des enfants quittait le camp, en déportation, mélangés à 500 grandes personnes étrangères. Deux jours plus tard, c'était le tour de la seconde moitié. La veille de la déportation, les enfants passèrent par la fouille, comme tout le monde. Les garçons et fillettes de deux ou trois ans entraient avec leur petit paquet dans la baraque de la fouille où les inspecteurs de la PQJ\* fouillaient soigneusement les bagages et les faisaient ressortir avec leurs objets défaits. On installa près de la porte de sortie une table où toute la journée, des hommes volontaires refaisaient tant bien que mal les paquets des enfants. Les petites broches, les boucles d'oreilles et les petits bracelets des fillettes étaient confisqués par les PQJ. Un jour, une fillette de dix ans sortit de la baraque avec une oreille sanglante parce que le fouilleur lui avait arraché la boucle d'oreille, que, dans sa terreur, elle n'arrivait pas à enlever assez rapidement.

Le jour de la déportation, les enfants étaient réveillés à cinq heures du matin, et on les habillait dans la demi-obscurité. Il faisait souvent frais à cinq heures du matin,

mais presque tous les enfants descendaient dans la cour très légèrement vêtus. Réveillés brusquement dans la nuit, morts de sommeil, les petits commençaient à pleurer et, petit à petit, les autres les imitaient. Ils ne voulaient pas descendre dans la cour, se débattaient, ne se laissaient pas habiller. Il arrivait parfois que toute la chambrée de 100 enfants, comme pris de panique et d'affolement invincibles n'écoutaient plus les paroles d'apaisement des grandes personnes incapables de les faire descendre : alors on appelait les gendarmes qui descendaient sur leurs bras les enfants hurlant de terreur.

Dans la cour, ils attendaient leur tour d'être appelés, souvent répondant mal à l'appel de leur nom ; les aînés tenaient à la main les petits et ne les lâchaient pas. Dans chaque convoi, il y avait un certain nombre d'enfants qu'on ajoutait pour terminer : c'étaient ceux dont les noms étaient inconnus. Ces derniers étaient marqués sur la liste par des points d'interrogation. Cela n'avait pas beaucoup d'importance : il est douteux que la moitié des malheureux bambins ait pu supporter le voyage, et les survivants étaient sans doute détruits dès leur arrivée.

Ainsi il a été déporté de Drancy en deux semaines 1000 enfants sans parents. Cela se passait dans la seconde moitié du mois d'août 1942.»

Cité dans «*Historiens-Géographes*» n°273 de mai-juin 1979 pp.632-633



**« Rapport en images. Mesures antisémites.**

**Camp de concentration de Drancy, 3 décembre 1942 »**

Le 3 décembre 1942, un photographe accompagne une délégation allemande en visite au camp de Drancy. Il prend une série de photographies, mises en scène, destinées à montrer que les Juifs étaient bien traités.



**« Die Juden brauchen im Lager nicht zu arbeiten. Hier sind sie beim ihrem Morgenspaziergang. » :**

« Les Juifs dans le camp ne sont pas obligés de travailler. Ici, on peut les voir pendant leur promenade du matin. »



**« Auf diesem Platz im Hof werden die Juden zum Abtransport nach Osten gesammelt. » :**

« Sur cette place, les Juifs sont rassemblés en vue de leur déportation vers l'Est. »



**« Wo sich die jüdische Frauen wohlfühlen » :**

**« Lieu où les femmes juives se sentent bien. »**



**« Juden bei der Wäsche. Auch der junge Herr muss seine Wäsche selbst waschen. » :**

**« Juifs faisant la lessive. Le jeune homme aussi doit faire sa lessive lui-même ».**



**« Jüdische Typen im Lager » :**  
Types juifs dans le camp.

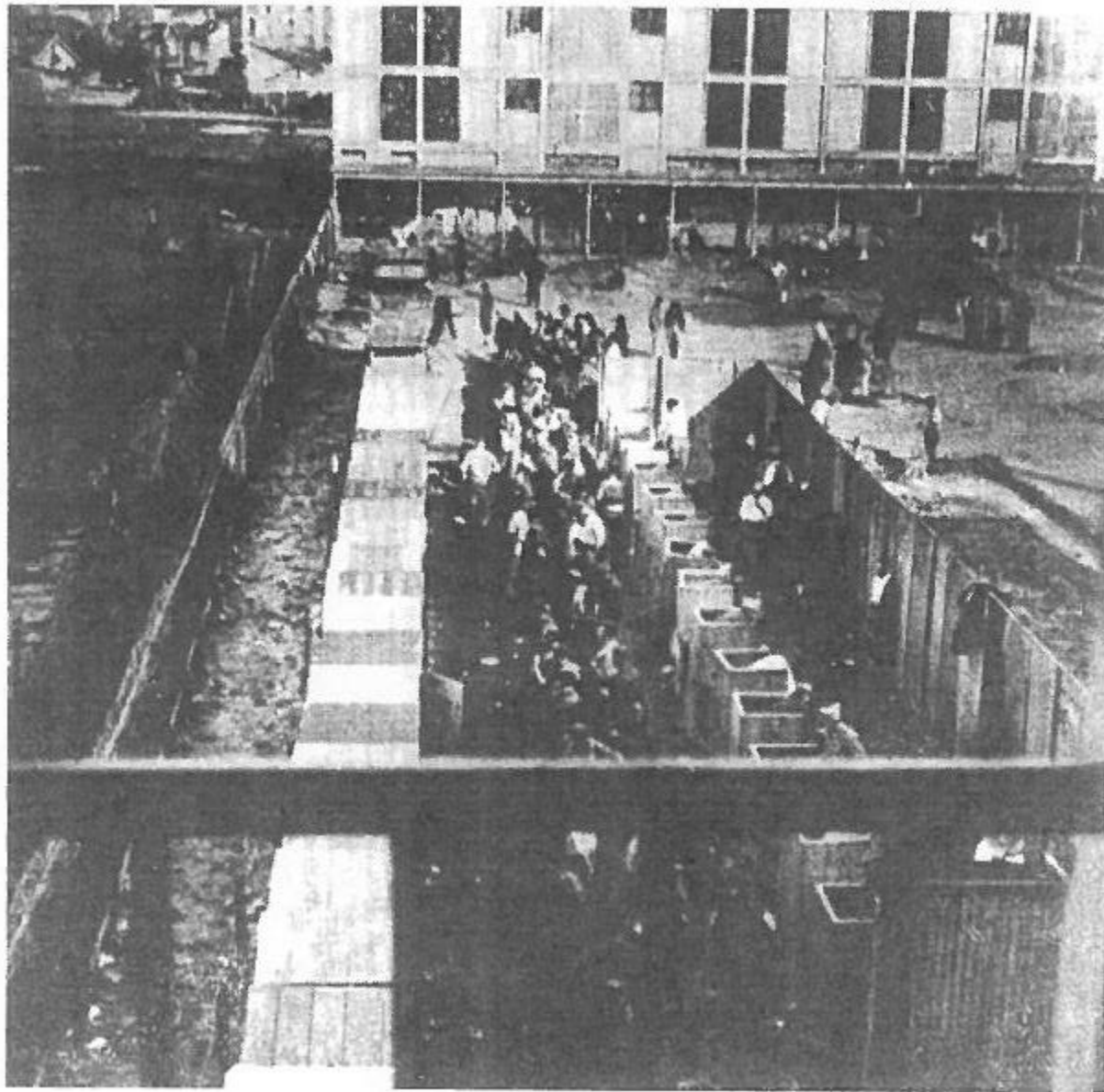


**« Die Juden sind angestellt zum Essenempfang. Die Behälter für die Speisen sind seit Tagen nicht gereinigt. » :**

Les Juifs font la queue pour recevoir de la nourriture. Les récipients n'ont pas été nettoyés depuis des jours.



Internés attendant avec leurs bagages, trois gendarmes les surveillant, juillet 1942.  
Dessin de David BRAININ, interné à Drancy à partir du 29 avril 1942  
et déporté à Auschwitz le 18 septembre 1942, dans le convoi n°34.



Latrines, 1942.

## **5. La plaque-tournante de la déportation des Juifs de France : 2<sup>ème</sup> période (juillet 1943-août 1944)**



**Alois BRUNNER (1912-**  
Commandant allemand du camp de  
Drancy de juillet 1943 à août 1944)



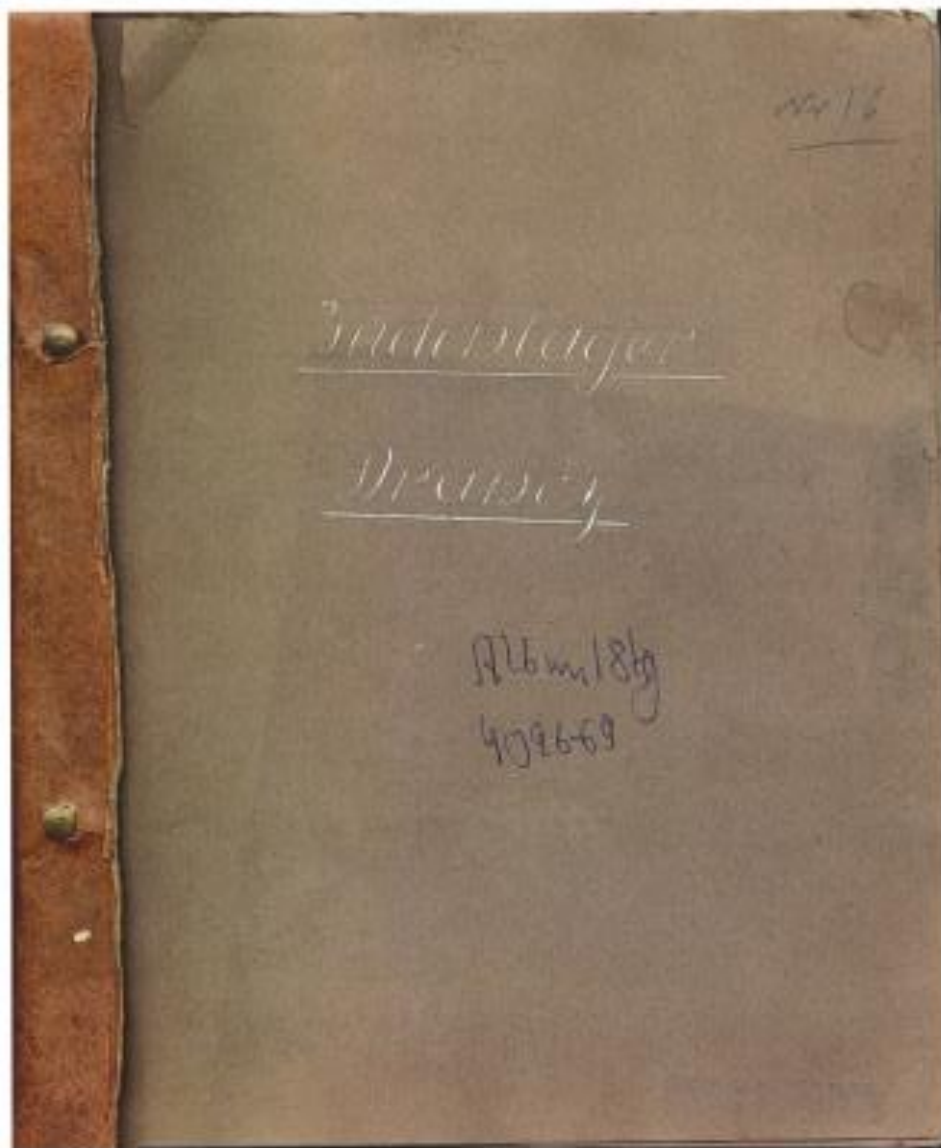
TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES CONVOIS DE DÉPORTATION EN 1943 ET EN 1944

Date de départ	N° du convoi	Lieu de départ	Destination	Nombre de déportés	Gazés à l'arrivée au camp de destination	Sélectionnés à Auschwitz		Survivants en 1945	
						H	F	H	F
<b>1943</b>									
09.02	46	DRANCY	AUSCHWITZ	1 000	816	77	92	15	7
11.02	47	DRANCY	AUSCHWITZ	998	802	143	53	13	1
13.02	48	DRANCY	AUSCHWITZ	1 000	689	144	165	16	1
02.03	49	DRANCY	AUSCHWITZ	1 000	881	100	19	4	2
04.03	50	DRANCY	MAÏDANEK-SOBIBOR	1 003	950 mini.	?	?	3	
06.03	51	DRANCY	MAÏDANEK-SOBIBOR	998	950 mini.	?	?	5	
23.03	52	DRANCY	SOBIBOR	994	950 mini	?	?	0	
25.03	53	DRANCY	SOBIBOR	1 008	970	15		5	
23.06	55	DRANCY	AUSCHWITZ	1 018	518	283	217	42	44
18.07	57	DRANCY	AUSCHWITZ	1 000	440	369	191	30	22
31.07	58	DRANCY	AUSCHWITZ	1 000	727	218	55	16	28
02.09	59	DRANCY	AUSCHWITZ	1 000	662	232	106	17	4
07.10	60	DRANCY	AUSCHWITZ	1 000	491	340	169	35	4
28.10	61	DRANCY	AUSCHWITZ	1 000	613	284	103	39	3
20.11	62	DRANCY	AUSCHWITZ	1 200	914	241	45	27	2
07.12	64 (1)	DRANCY	AUSCHWITZ	1 000	661	267	72	48	2
17.12	63 (1)	DRANCY	AUSCHWITZ	850	505	233	112	25	6
<b>Total 1943</b>	<b>17</b>			<b>17 069</b>					
<b>1944</b>									
20.01	66	DRANCY	AUSCHWITZ	1 155	864	236	55	42	30
03.02	67	DRANCY	AUSCHWITZ	1 214	985	166	49	20	23
10.02	68	DRANCY	AUSCHWITZ	1 500	1 229	210	61	27	32
07.03	69	DRANCY	AUSCHWITZ	1 501	1 311	110	80	20	14
27.03	70	DRANCY	AUSCHWITZ	1 000	480	380	100	79	73
13.04	71	DRANCY	AUSCHWITZ	1 500	1 265 maxi.	165 mini.	91	31	91
29.04	72	DRANCY	AUSCHWITZ	1 004	904	48	52	12	38
15.05	73	DRANCY	KAUNAS/REVAL	878				17	
20.05	74	DRANCY	AUSCHWITZ	1 200	904 maxi.	188 mini.	117	49	117
30.05	75	DRANCY	AUSCHWITZ	1 000	627	239	134	35	64
30.06	76	DRANCY	AUSCHWITZ	1 100	479	398	223	67	115
31.07	77	DRANCY	AUSCHWITZ	1 300	726	291	283	68	146
11.08		LYON	AUSCHWITZ	430	128 mini.	117	63	17	49
17.08		DRANCY	BUCHENWALD	51				31	4
<b>Total 1944</b>	<b>14</b>			<b>14 833</b>	<b>22 441</b>	<b>5 594</b>	<b>2 741</b>	<b>863</b>	<b>896</b>

**Source : Serge KLARSFELD, *La Shoah en France, tome 3 : le calendrier de la persécution des Juifs de France (septembre 1942-août 1944)*, Paris, Fayard, 2001.**



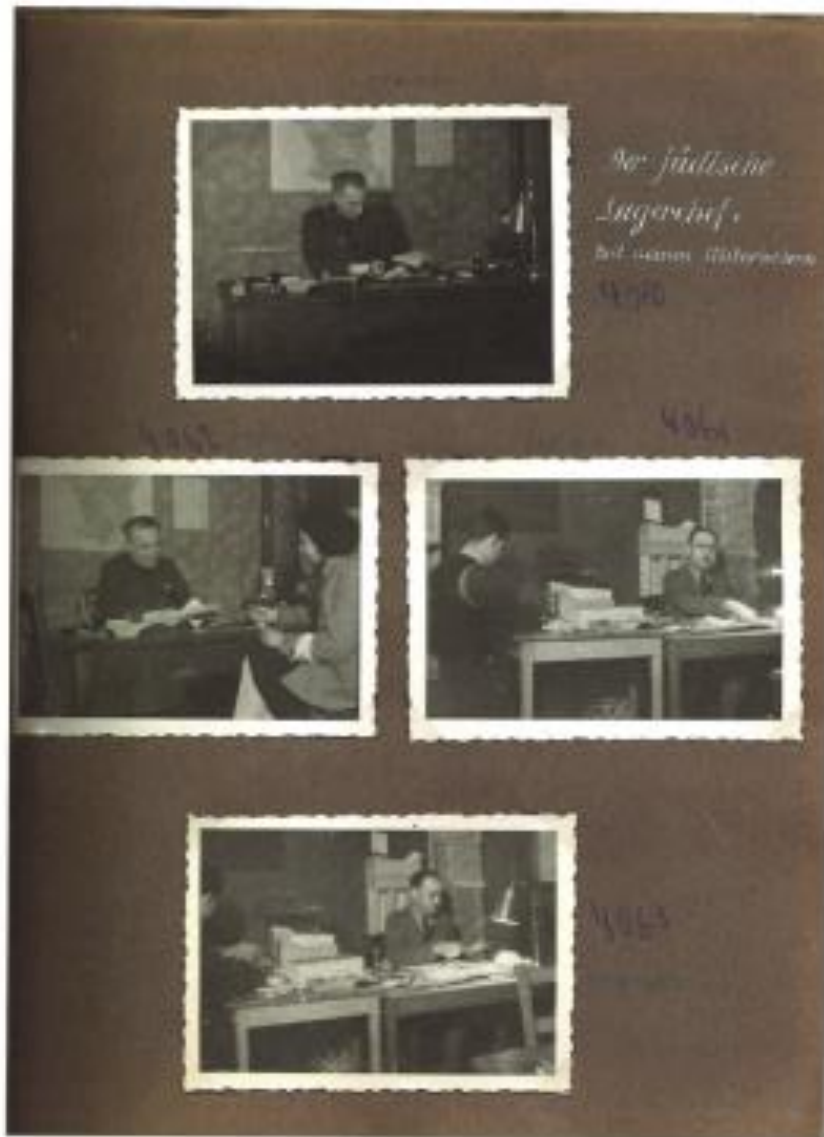
**Vue de la gare de Bobigny dans les années 30.  
21 convois de déportés juifs ont quitté cette gare  
entre le 18 juillet 1943 et le 17 août 1944.**



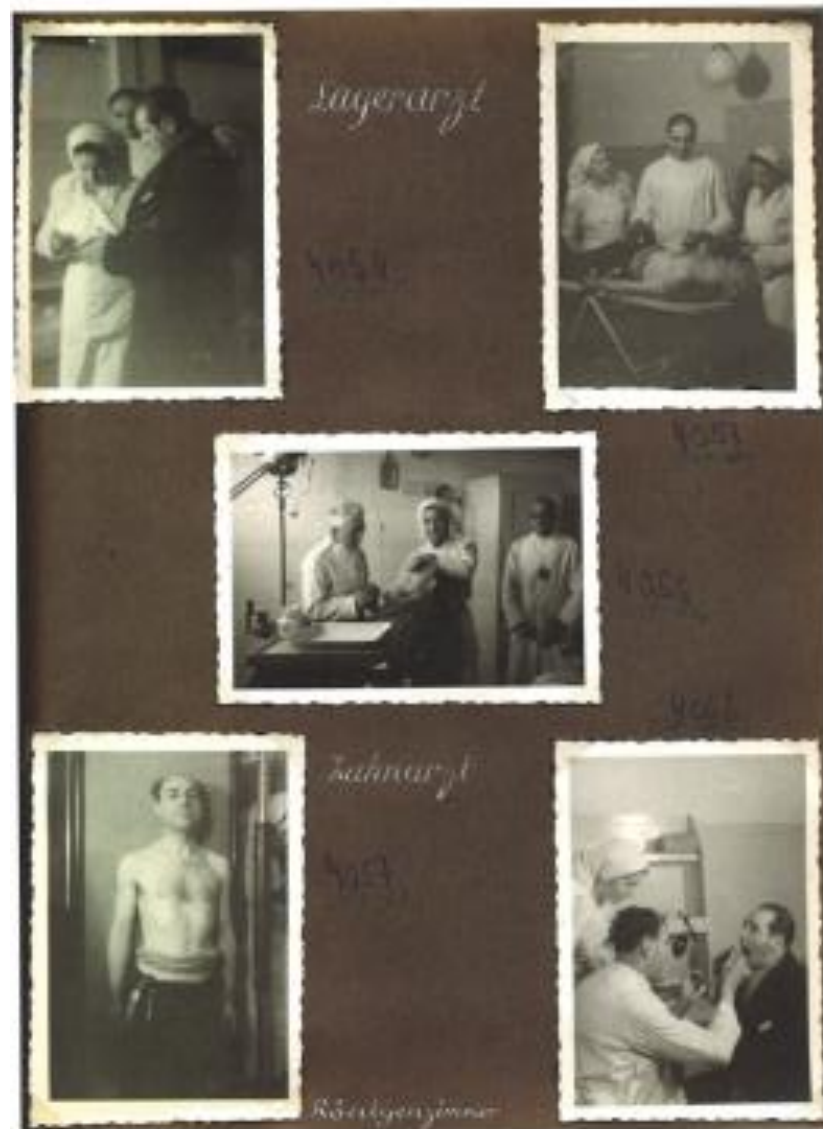
En 1943 et 1944, Koppel, un SS autrichien membre du commando d'Aloïs Brunner, a pris une série de photographies du camp de Drancy.

Une partie des clichés est regroupée dans un album de 15 pages, intitulé « Judenlager Drancy », qui a été retrouvé en 2008 dans les archives de l'Institut historique juif de Varsovie.

D'autres photographies ont été récupérées à la libération du camp par un interné d'origine hongroise, Adalbert Strasser, qui les a déposées au CDJC en 1992.



« Der jüdische Lagerchef mit seinen Mitarbeitern » : le chef de camp juif avec ses collaborateurs.



« Lagerarzt » : médecin du camp.

« Zahnarzt » : dentiste

« Röntgenzimmer » : salle de radiographie.



« **Ankunft eines Transport von Grenoble** » : arrivée d'un convoi de Grenoble.

Brin Chil, né le 12.1.1875 à Szezechocnig (Pologne) et sa femme Rudla. En France depuis 1919, naturalisés en 1934, vivant auparavant en Pologne.



**Arrivée à Drancy de nouveaux internés.  
Le camion stationne près de la baraque de fouille.  
Les prisonniers sortent du camion encadrés par les chiens et les SS.**

CAMP DE DRANCY

18746 1637

Reçu de M. CHERKASKY

Léon  
42 rue Joseph Bonaparte  
Calvignone

la somme de quatre mille trois cent quinze  
francs 4315<sup>00</sup>

un chapeau en cuir  
une bague en or  
un bracelet en L.E.  
de P.A. bonnet.

Drancys 10/11/44 20<sup>00</sup>  
4335<sup>00</sup>

Drancy, le 21/11/44 1944.

Le Chef de la Police du Camp :

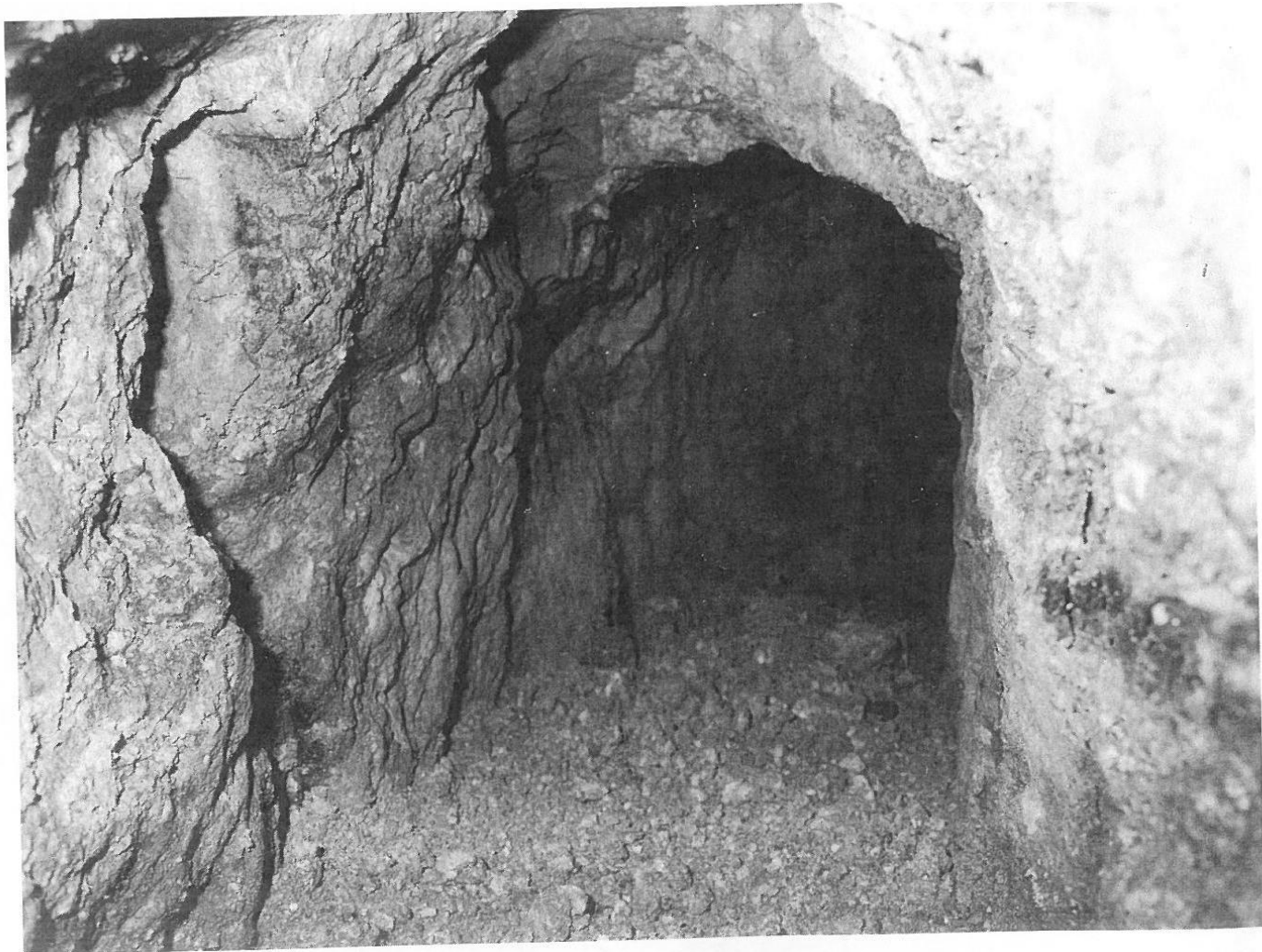
F. N. [Signature]

Page d'un carnet de fouille du camp de Drancy au nom de Léon CHERKASKY, interné le 2 avril 1944 en provenance de la prison des Baumettes, à Marseille, avec sa fille Ginette, son fils Gilbert et son petit-fils Georges Marcou. Ils seront déportés à Auschwitz le 13 avril dans le convoi n°71. Seule Ginette survivra.

226	CAIN Emelie	31.5.82	ohne	18316
227	CAIN Louise	13.4.83	Metzgerin	17972
228	CAIN Nonette	29.10.96	ohne	18009
229	CAIN Sylvain	2.11.98	Landarbeiter	18008
230	CARON Achille	17.8.79	Eisenhändler	18685
231	CARON Jeanne	3.3.12	ohne	18182
232	CARON Paulette	18.3.81	ohne	18686
233	CARON Raymond	20.7.23	Student	18687
234	CARON Yvonne	23.4.01	ohne	18213
235	CATTAN Aimée	2.6.12	Sekretärin	18779
236	CERF Anny	28.3.94	ohne	18108
237	CERF Erna	24.6.09	ohne	17964
238	CERF Fernand	6.3.88	Notar	18107
239	CERF Georgette	16.2.03	ohne	17963
240	CERF Gérard	5.11.35	ohne	18571
241	CERF Lucie	18.12.05	ohne	18570
242	CERF Simon	6.8.98	Kaufmann	18569
243	CHAZINE Robert	14.9.19	Landwirt	18781
244	CHER Solange	1936	ohne	18938
245	CHERKASKY Gilbert	15.7.31	ohne	18748
246	CHERKASKY Ginette	4.2.25	Stenotypistin	18747
247	CHERKASKY Léon	10.8.83	Schneider	18746
248	COBLENTZ Adrienne	24.10.91	ohne	19077
249	COBLENTZ Ernest	22.5.89	Viehändler	19076
250	COHEN Elie	28.7.82	Markthändler	19329

**Extrait de la liste des déportés  
du convoi n°71, parti de la gare  
de Bobigny le 13 avril 1944.**

© Mémorial de la Shoah



En septembre 1943, une tentative d'évasion collective est organisée par un groupe de détenus qui commencent à creuser un tunnel en direction de l'avenue Jean Jaurès. Il est découvert par les SS le 9 novembre et les responsables déportés le 20 novembre dans le convoi n°62, dont le commandant du camp, le colonel Robert Blum. Le tunnel sera redécouvert en 1980 lors de la construction d'un gymnase.

## **6. La libération du camp de Drancy - 17 août 1944**

17/8 16 heures

NOTE DE SERVICE

Les Allemands viennent de partir. L'heure de la libération approche.

Les modalités de cette libération seront discutées ce soir-même entre le Commandant de la Gendarmerie et nous.

Jusque là je vous invite à conserver votre calme et votre dignité. Il faut que votre sortie s'effectue dans l'ordre.

Je compte sur la bonne volonté de chacun, sur son esprit de discipline et sur l'exemple qu'il voudra donner.

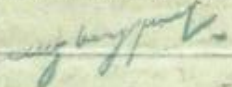
Facilitez ma tâche: elle est déjà suffisamment lourde. Prouvez que même en l'absence des Allemands, et surtout en leur absence vous ~~serez~~ conservez votre dignité.

Si jusqu'à présent la menace de la déportation pesait sur nous, sa disparition nous enlève toute inquiétude et nous prédispose à envisager l'avenir avec un optimisme confiant.

La cour va être immédiatement déconsignée jusqu'à 18h.30. Je vous demande, en souvenir des 70.000 de nos camarades déportés, d'observer ce soir à 19 h. dans vos chambres deux minutes de silence. Un coup de gong marquera le début et la fin de ces deux minutes de recueillement.

Je vous tiendrai au courant par l'intermédiaire des Chefs d'Escalier de l'évolution de mes pourparlers tendant à notre libération collective.

Le Commandant du Camp.



**Note de service concernant la libération du camp de Drancy 17 août 1944.**

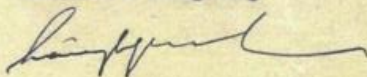
La remise du Camp de Drancy a été effectuée ce jour  
par Emmanuel Langberg, Commandant du Camp et par  
Richard Weill, commandant au nom des F.F.II,

Le Camp est désormais pris en charge par la Croix-  
Rouge Française, avec le concours de la Gendarmerie.  
Un représentant de la ci-devant U.G.I.F. restera au  
Camp avec un magasinier pour la reprise du matériel  
de l'Union.

Décharge est faite par la présente.

Drancy le 21 Août 1944

Le Commandant  
du Camp de DRANCY  
Emmanuel Langberg



Richard Weill



Mlle Monnod  
Déléguée de la Croix-Rouge



Lieutenant Jourdes  
Représentant la Gendarmerie



**Remise du camp de Drancy à la Croix  
Rouge française le 21 août 1944.**

© Mémorial de la Shoah

## **7. L'internement des collaborateurs (1944-1945)**



Plusieurs milliers d'hommes et de femmes soupçonnés de collaboration ont été internés à Drancy de septembre 1944 à 1945. La Cité de la Muette est définitivement évacuée en 1946.

# COMBAT

DE LA RÉSISTANCE À LA RÉVOLUTION

TARIF des ABONNEMENTS

France et Colonies	
3 mois	100 fr.
6 mois	200 fr.
1 an	350 fr.

## LES ANGLAIS à Bruxelles et dans les faubourgs d'Anvers

Elle, Valenciennes, Boulogne, Cal et Dunkerque occupés par les Allemands.

C'est dimanche que les Anglais ont quitté Bruxelles pour Anvers, ils n'ont fait que traverser la ville avec le convoi des déportés belges, puis, à 7 h 30, ils ont manifesté devant la place du Marché, leurs premiers projets de mise en œuvre de leur plan de conquête de la Belgique.

## PREMIER ANNIEMENT

**gouvernement provisoire**

M. MENDÈS-FRANCE  
devenu ministre de l'Économie nationale

Trois nouveaux ministres :  
MM. LEPERCQ, Robert LACOSTE  
et TANGUY-PRIGENT

Le Conseil des ministres s'est réuni le 4 septembre, à 18 heures, sous la présidence du général de Gaulle.

Le Conseil a décidé la création d'un ministère de l'Économie nationale, dénommé de services jusqu'à ce qu'il soit celui de la coordination des ministères de la Production, de l'Agriculture et de l'Équipement.

M. Pierre Mendès-France, ministre des Finances, est nommé ministre de l'Économie nationale.

M. Lapercq est nommé ministre des Finances.

M. Robert Lapercq est nommé ministre de la Production.

M. Tanguy-Prigent, député, est nommé ministre de l'Agriculture.

M. Glavinet, ministre, actuellement ministre de l'Équipement et de la Production, est nommé ministre de l'Équipement.

**Le C. N. R. demande**

*Une heure de gaz par jour à partir de jeudi*

À la suite de demandes pressantes des usagers, le Service national du gaz a décidé que, à partir du jeudi 4 septembre, les usagers bénéficieront d'une heure de gaz par jour, à partir de jeudi 4 septembre.

**Consommateurs attention !**

## UN ANCIEN INTERNÉ VISITE DRANCY

Les collaborateurs arrêtés tiennent aujourd'hui salon dans ce qui fut un lieu de souffrance et d'exil.

Drancy, 4 septembre. — C'est un lieu de souffrance et d'exil que nous venons de visiter.



Les internés de Drancy se promènent dans le camp.

### LE CAMP EST VIDE

Le camp de Drancy est aujourd'hui presque vide. Les derniers internés ont été transférés vers les camps de concentration.

## LE FEU A CESSÉ sur le front finlandais

Les Finlandais ont déclaré l'armistice.

### La frontière française près d'Alsace

La frontière française est fermée à l'entrée et à la sortie. Les Allemands ont évacué les zones occupées.

## **8. Le procès des gendarmes de Drancy – mars 1947**

## ***Le procès des gendarmes de Drancy***

De tous les procès consacrés exclusivement à la politique antijuive, celui des gendarmes de Drancy présente à bien des égards des particularités remarquables. De 1941 à 1944, Drancy fut l'un des camps de regroupement des convois vers les camps d'extermination. Contrôlé par les Allemands, il a été géré jusqu'en juillet 1943 par la Préfecture de Police qui avait sous ses ordres un détachement de gendarmerie. Du 19 au 22 mars 1947, sept de ces gendarmes comparaissent, libres, devant la cour de justice de la Seine. Quinze ont été inculpés, mais cinq ont bénéficié d'un classement tandis que le capitaine Vieux, chef du détachement, est en fuite et que deux autres gendarmes n'ont pu être convoqués. Fait exceptionnel, l'action en justice n'est pas le résultat d'une action publique spontanée mais elle est consécutive à une série de plaintes déposées en avril 1945, par des survivants du camp. Drancy est déjà à l'époque un lieu symbole, « le vestibule d'Auschwitz » selon la formule d'Henri Blaustin, avocat français arrêté et interné après la rafle du 21 août 1941<sup>51</sup>. Le procès aurait donc pu constituer un jalon essentiel de l'épuration. Or on n'y juge que des subordonnés pour des actes relevant de brutalités, brimades, spoliations de tous ordres, qui forment l'essentiel de l'acte d'accusation. Le procès n'est ni celui du camp à proprement parler, donc des autorités françaises qui ont accepté de le gérer, ni celui de l'attitude des forces de l'ordre sous l'Occupation. Il s'apparente plus à un procès contre des gardiens de prison brutaux et zélés. Enfin, les charges reposent pour l'essentiel sur les témoignages car beaucoup de pièces ont été détruites,

Pourtant, en dépit de ce « beau et juste réquisitoire [qui] a soulevé l'émotion de tout l'auditoire »<sup>56</sup>, le verdict est des plus cléments : trois gendarmes sont acquittés, deux des gendarmes sont condamnés à deux ans de prison ferme et cinq ans de dégradation nationale, et deux autres à des peines de dégradation nationale, dont une relevée pour faits de résistance. Un huitième gendarme, jugé le 27 juin 1947, sera condamné à six mois de prison et cinq ans de dégradation nationale. Tous les condamnés l'ont été, comme les policiers de la SEC, non pour « intelligence avec l'ennemi » mais pour des « actes nuisibles à la défense nationale ».

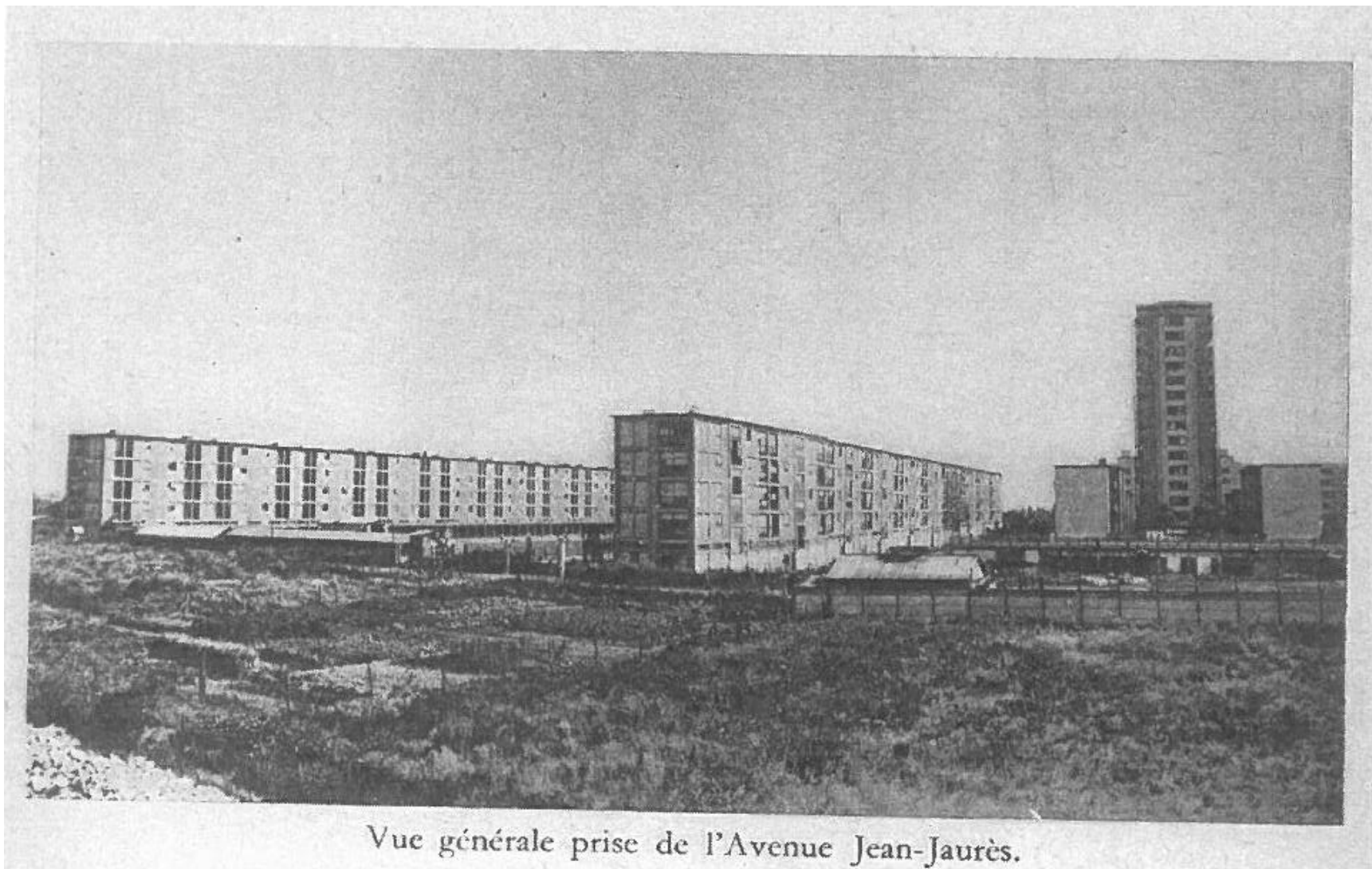
Les grands absents de ces procès, au propre comme au figuré, ce sont les responsables de la hiérarchie policière : les services de l'Intérieur, la préfecture de police, etc. Ils ont été les tuteurs de la SEC, enlevée au contrôle des fanatiques du CGQJ, ils ont eu en charge le camp de Drancy, y compris les gendarmes, sans oublier leur rôle décisif dans le recensement, la tenue de plusieurs fichiers et la mise en œuvre des rafles. Rappelons cependant que

**Henry ROUSSO, « Une justice impossible. L'épuration et la politique antijuive de Vichy », *Annales*, n°48-3, 1993, pp. 745-770.**

## **9 - Drancy, cité HLM et lieu de mémoire**



**Cérémonie du Jour du Souvenir - *Hazkara* - organisée dans l'enceinte de la Cité de Muette le 29 septembre 1946 par le Consistoire israélite.**

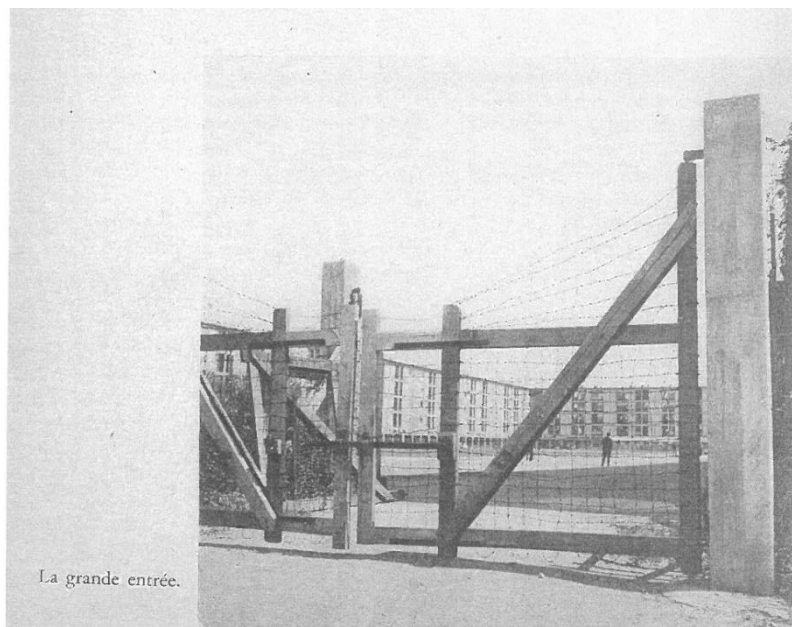


Vue générale prise de l'Avenue Jean-Jaurès.

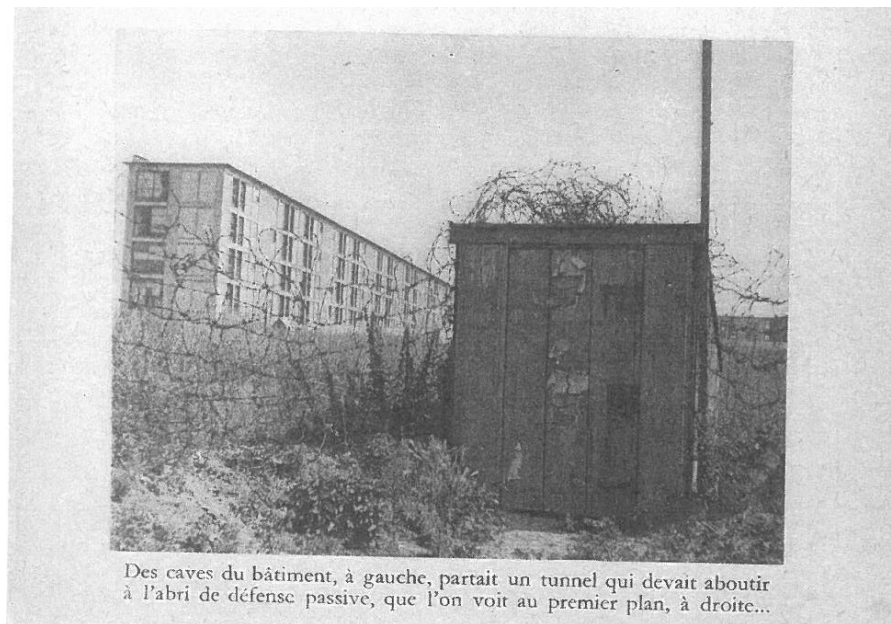
**Photographie publiée dans le livre de Jacques DARVILLE et Simon WICHENÉ,  
*Drancy la Juive*, Cachan, Breger Frères, 1945.**



**Photographie publiée dans le livre de Jacques DARVILLE et Simon WICHENÉ,  
*Drancy la Juive*, Cachan, Breger Frères, 1945.**



La grande entrée.



Des caves du bâtiment, à gauche, partait un tunnel qui devait aboutir à l'abri de défense passive, que l'on voit au premier plan, à droite...

**Photographies publiées dans le livre de Jacques DARVILLE et Simon WICHENÉ,  
*Drancy la Juive*, Cachan, Breger Frères, 1945.**

Centre de Documentation Juive Contemporaine

SÉRIE « ÉTUDES ET MONOGRAPHIES »

N° 6

# DE DRANCY A AUSCHWITZ

PAR

GEORGES WELLERS



EDITIONS DU CENTRE

PARIS 1946

**Le témoignage de Georges WELLERS, déporté à Auschwitz le 30 juin 1944 dans le convoi n°76, a été publié par le CDJC dès 1946.**

**Georges WELLERS sera le seul témoin français au procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem en 1961.**





**Destruction des cinq tours et du « peigne »  
de la Cité de la Muette entre 1974 et 1976.**



◆ En hommage au sacrifice des victimes des persécutions raciales, internées à Drancy avant leur déportation dans les camps d'extermination de l'Allemagne nazie;

◆ En hommage à tous les Résistants et Patriotes qui ont donné leur vie pour la libération de la Patrie et pour la Paix.

**DIMANCHE 26 OCTOBRE 1969**  
A 10 H. 30  
Cité de la Muette - Avenue Jean-Jaurès - 93-DRANCY

**POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE  
DU  
MONUMENT COMMÉMORATIF  
DU CAMP DE CONCENTRATION DE DRANCY**


Sous la présidence de: M. BOLOTTE, Préfet de Seine-Saint-Denis  
M. Georges YALBOR, Président du Conseil Général  
M. Maurice NILES, Délégué-Maire de Drancy

Au cours de la cérémonie:  
**Evocation Poétique**  
*"Drancy, l'enfer étoilé"*  
Réalisation **RAOUL DELFOSSE** avec la participation de  
**CLAUDINE COSTER** **ROBERT MANUEL**  
**RAOUL DELFOSSE** **MIREILLE RIVA**  
**RAYMOND JOURDAN** **ELIZABETH WIENER**  
Au piano, le compositeur **JEAN WIENER**

— Le Comité d'Érection du Monument  
— Le Conseil Municipal de Drancy

**HOMMAGE  
AUX VICTIMES JUIVES  
DES PERSECUTIONS NAZIES**

**DIMANCHE 9 MAI 1976**  
A 10 HEURES 30  
Cité de la Muette - Avenue Jean-Jaurès - DRANCY



**INAUGURATION  
DU  
MONUMENT COMMÉMORATIF  
DU CAMP DE CONCENTRATION DE DRANCY**

LE COMITÉ D'ÉRECTION DU MONUMENT

Affiches annonçant la pose de la première pierre et l'inauguration du monument commémoratif du « camp de concentration » de Drancy.



Inauguration du monument réalisé par le sculpteur Shelomo Selinger le 9 mai 1976.



**En 1988, un wagon donné à la ville de Drancy par la SNCF, et datant de 1941, est installé dans le prolongement du monument commémoratif et inauguré le 6 novembre.**



**Le Mémorial de la Shoah à Drancy a été inauguré en septembre 2012 par le président François Hollande.**

# Indications bibliographiques

## Ouvrages généraux :

- Annette WIEVIORKA et Michel LAFFITTE, *A l'intérieur du camp de Drancy, Paris, Perrin, 2012.*
- Jacques FREDJ, *Drancy. Un camp d'internement aux portes de Paris, éditions Privat, Toulouse, 2015.*
- Benoît POUVREAU et Karen TAIEB, *Les gratte-ciel oubliés de la cité de la Muette (1931-1976), Mémorial de la Shoah, Paris, 2022 (catalogue d'exposition).*

## Témoignages :

- Noël CALEF, *Drancy 1941. Le camp de représailles, Paris, éditions de l'Olivier, 1997.*
- Georges HORAN-KOIRANSKY, *Journal d'un interné. Drancy 1942-1943, Éditions Créaphis, 2017.*
- Georges HORAN-KOIRANSKY, *Le camp de Drancy, seuil de l'enfer juif. Dessins et estampes, 1942-1947, Créaphis, 2017.*
- *Lettres de Drancy, textes réunis et présentés par Antoine SABBAGH, Paris, Tallandier, 2002 (Texto, 2019).*
- *Les graffiti du camp de Drancy. Des noms sur les murs, éditions Snoeck, 2014.*

Annette Wieviorka  
Michel Laffitte

Ici furent internés  
par l'occupant hitlérien  
de 1941 à 1944

# À L'INTÉRIEUR DU CAMP DE DRANCY

VIEILLARDS, HOMMES, FEMMES ET ENFANTS,  
français ou étrangers de religion ou  
descendance juive

tous déportés **comme juifs,**  
dans les camps d'extermination

où la plus grande majorité

à mourir

LA MORT

PERRIN

## À l'intérieur du camp de Drancy

Annette Wieviorka  
Michel Laffitte



DRANCY

tempus